



951 570 visiteurs
ont été accueillis par les fondations-
musées en 2014

L'Institut rassemble
173 collaborateurs

À travers le monde, les fondations
de l'Institut de France sont intervenues
dans 49 pays, en 2013-2014

L'Institut compte 660 membres

De juin 2014 à juin 2015,
19,75 millions d'euros ont été
distribués par les fondations de l'Institut
de France en prix, subventions et bourses

200 fondations sont abritées
à l'Institut, dont 90 nécessitent
une gestion quotidienne

5 693 personnes ont visité
le palais du quai de Conti le 21 septembre
2014, à l'occasion des Journées
européennes du patrimoine

L'Institut fête son
220^e anniversaire en 2015

1 688 marque l'achèvement
de la construction du Collège
des Quatre-Nations,
aujourd'hui Palais de l'Institut

À 41 mètres au dessus du sol,
le lanterneau domine la Coupole

En 1862, le Palais de l'Institut
a été classé monument historique

350 places dans le futur auditorium

Les 140 mètres de façade
du Palais de l'Institut ouvrent sur
l'ensemble parisien des rives de la Seine,
inscrit sur la liste du patrimoine mondial
par l'Unesco

SOMMAIRE

2 - Entretien avec
le chancelier

4 - L'Institut de France
dans le monde

6 - Une année à l'Institut

8 - Dans les coulisses du futur

11 - Missions

12 - La marque des siècles

14 - Au Palais

16 - Le parlement des savants

18 - La gouvernance
de l'Institut

21 - Patrimoine

22 - Le gardien
d'un patrimoine
exceptionnel

24 - Des sites uniques

28 - Dans les allées
du savoir

31 - Mécénat

32 - Au service
de la philanthropie

34 - Les Grands Prix
sous la Coupole

36 - Les fondations en action

40 - Mieux connaître l'Institut

Séculaire

Chargé de « recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences », l'Institut de France est le fruit d'une histoire de plus de deux siècles, inspirée par la monarchie et confirmée par la Révolution. À sa création par la Convention en 1795, les classes qui le composent sont les héritières des académies royales fondées au XVII^e siècle par les grands commis de l'État (Richelieu et Colbert, notamment) et dissoutes en 1793. Au début du XIX^e siècle, à l'initiative de Napoléon, les classes retrouvent les attributions des anciennes académies puis, sous la Restauration, leur titre d'académies. En 1805, elles quittent le Louvre pour l'ancien Collège des Quatre-Nations qui lui fait face.

I ndépendance

L'indépendance de l'Institut, préservée au fil des siècles, a été consacrée par la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. Le texte place cette institution « sous la protection du Président de la République » et dispose qu'elle bénéficie « de l'autonomie financière sous le seul contrôle de la Cour des comptes ». Cette responsabilité est mise au service du bien commun et assumée avec professionnalisme et transparence par l'Institut, qui a mis en place des procédures garantes d'une bonne gouvernance.

E xcellence

Les cinq académies qui composent l'Institut de France - l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques - rassemblent les meilleurs talents distingués dans toutes les disciplines des sciences, des lettres et des arts. « Il faut que ce que tous les hommes savent y soit enseigné dans sa plus haute perfection ; il faut que tout homme y puisse apprendre à faire ce que tous les hommes de tous les pays, embrasés du feu du génie, ont fait et peuvent faire encore. » (François-Antoine Boissy d'Anglas, Président de la Convention, 23 juin 1795)

R esponsabilité

Les prix, subventions et bourses décernés par les fondations abritées à l'Institut de France lui permettent de jouer un rôle incomparable dans le mécénat moderne. L'Institut veille au respect des volontés et des charges exprimées par les fondateurs, et assure en toute transparence la gestion des fonds qui lui sont confiés, avec le concours de gestionnaires financiers professionnels et sous le contrôle de commissions spécifiques.

P atrimoine

L'Institut de France est le gardien d'un patrimoine exceptionnel. Toutes les propriétés et les collections d'art qui lui ont été léguées, comme le château de Chantilly, dans l'Oise, et le musée Jacquemart-André, à Paris, sont ouvertes au public ou aux chercheurs et proposent une importante programmation culturelle et pédagogique. L'Institut assure la conservation et la valorisation de bibliothèques, de collections et d'archives de première importance, dont la bibliothèque Mazarine, et assure la diffusion des travaux académiques, grâce notamment à la radio sur internet Canal Académie.

P érennité

L'ancrage historique et l'expertise de l'Institut de France lui permettent d'inscrire son action dans la durée et d'assurer les missions et les charges qui lui ont été confiées, en premier lieu desquelles le développement harmonieux des travaux des Académies. Affectataire du palais du quai de Conti depuis 1805, l'Institut y a lancé en ce début de XXI^e siècle un grand projet d'avenir : la construction d'un auditorium de 350 places.



ENTRETIEN AVEC LE CHANCELIER

M. Gabriel de Broglie est chancelier de l'Institut de France depuis le 1^{er} janvier 2006. Il a succédé à Pierre Messmer (1916 - 2007).

L'année 2014 a été une année riche pour l'Institut de France. Aux travaux et aux rendez-vous académiques sont venus s'ajouter une intense activité philanthropique et le lancement du chantier de construction de l'auditorium.

Il existe des académies dans d'autres pays que la France, mais pas d'Institut... Quels sont pour vous les spécificités et les points forts de cette institution unique ?

L'Institut de France est composé de cinq académies que l'on énumère dans l'ordre de leur création. Sa présence s'explique par l'histoire. Les académies royales préexistaient, elles ont été supprimées à la Révolution, en 1793. Très vite, il est apparu qu'on ne pouvait pas les faire disparaître sans les remplacer par une institution nouvelle. La Convention a créé l'Institut de France et les anciens membres des académies en sont devenus membres. Cette configuration a duré pendant toute la période de la Révolution et de l'Empire. Lorsque la monarchie a été restaurée, Louis XVIII a rétabli en 1816 les académies royales : l'Académie française la première, et les autres à la suite avec leurs privilèges, leur ancienneté, etc Mais il ne supprime pas l'Institut de France, création de la Révolution, qui s'était rendu célèbre, en s'entourant de grands talents. Lorsque la décision a été examinée, un personnage s'est déclaré pour conserver l'Institut de France qui avait acquis un grand prestige : c'est Chateaubriand. Pourtant monarchiste, il déclara

que « se seroit une grande faute de renoncer à ce que la Révolution peut avoir produit d'heureux au milieu de tant de malheurs » et ajouta « c'est notre héritage : nous devons le réclamer [...] comme nous nous approprions les actions généreuses qui dans ces temps déplorables ont sauvé l'honneur de notre pays. Conservons donc je le répète ce nom d'Institut : tout mot que la gloire a adopté, est français. » D'où cette situation particulière à la France : il existe cinq académies, qui composent l'Institut de France. Je crois que c'est une solution unique au monde, mais qui est très heureuse et finalement très efficace, parce qu'elle favorise le croisement des disciplines.

Comment l'action de l'Institut de France s'inscrit-elle dans le monde d'aujourd'hui ?

L'Institut de France est façonné par son histoire, fruit d'une clairvoyance dont le ressort est le croisement des disciplines. Cette singularité, loin de l'éloigner de l'actualité, de ses débats et de ses controverses, renforce sa position d'acteur indépendant, non tributaire des effets d'urgence ou des agendas médiatiques. Au-delà des travaux académiques qui lui sont inhérents, l'activité de l'Institut de France s'étend aux actions pédagogiques, aux publications, à la conservation d'archives, à la numérisation du patrimoine immatériel et à la diffusion du savoir avec tous les moyens techniques qu'offre la modernité. L'Institut de France agit également au sein de la société civile grâce au mécénat développé par les fondations qu'il abrite. Il prolonge

ainsi la tradition de bienfaisance des académies. En mettant à la disposition des fondations l'expertise des académiciens dans tous les domaines, l'Institut œuvre dans des champs d'action très divers et confirme également sa disponibilité à œuvrer dans le sens de l'intérêt général. En ajustant ses actions aux formes les plus efficaces, il entre en parfaite résonance avec les désirs qui traversent la société contemporaine.

Le projet d'auditorium, en particulier, donne un nouvel élan à l'institution...

Après la coupole au XVII^e siècle et la grande salle des séances au XIX^e, le XXI^e siècle ajoute une troisième construction dans l'histoire du monument. Ces intervalles appellent autant à la modernité qu'à la tradition. L'auditorium que nous attendons se conçoit comme un geste architectural majeur et, évidemment, contemporain. La vie de l'Institut fut en effet émaillée de discussions récurrentes dénonçant un réel manque d'espace pour le travail des académies. En ce début du XXI^e siècle, la construction d'un bâtiment moderne destiné à accueillir un large public est l'étape nécessaire permettant demain à l'Institut de France et aux académies de disposer des équipements fonctionnels les plus variés pour l'accomplissement de leurs missions et leur rayonnement, ou pour accueillir des manifestations extérieures.

Quels ont été les principaux temps forts de l'Institut en 2014 ?

L'année 2014 a été particulièrement féconde en événements heureux, avec les séances solennelles, dont la séance de rentrée consacrée au centenaire de la Grande Guerre, les actions de mécénat mises en valeur par la cérémonie de remise des Grands Prix (voir p. 34), les diverses manifestations et expositions dans les fondations-musées et les bibliothèques. L'actualité de l'Institut est permanente, y compris au point de vue de la conservation patrimoniale, notamment l'entrée à la bibliothèque de l'Institut de France, grâce à un geste de mécénat, d'un manuscrit de Chateaubriand intitulé *Lettre sur l'Institut*, qui nous éclaire sur l'histoire de l'Institut de France au moment de la restauration des académies (voir p. 29). L'année 2014 a également vu la fin des grands travaux de rénovation des toitures du musée Jacquemart-André, et le lancement d'un projet ambitieux

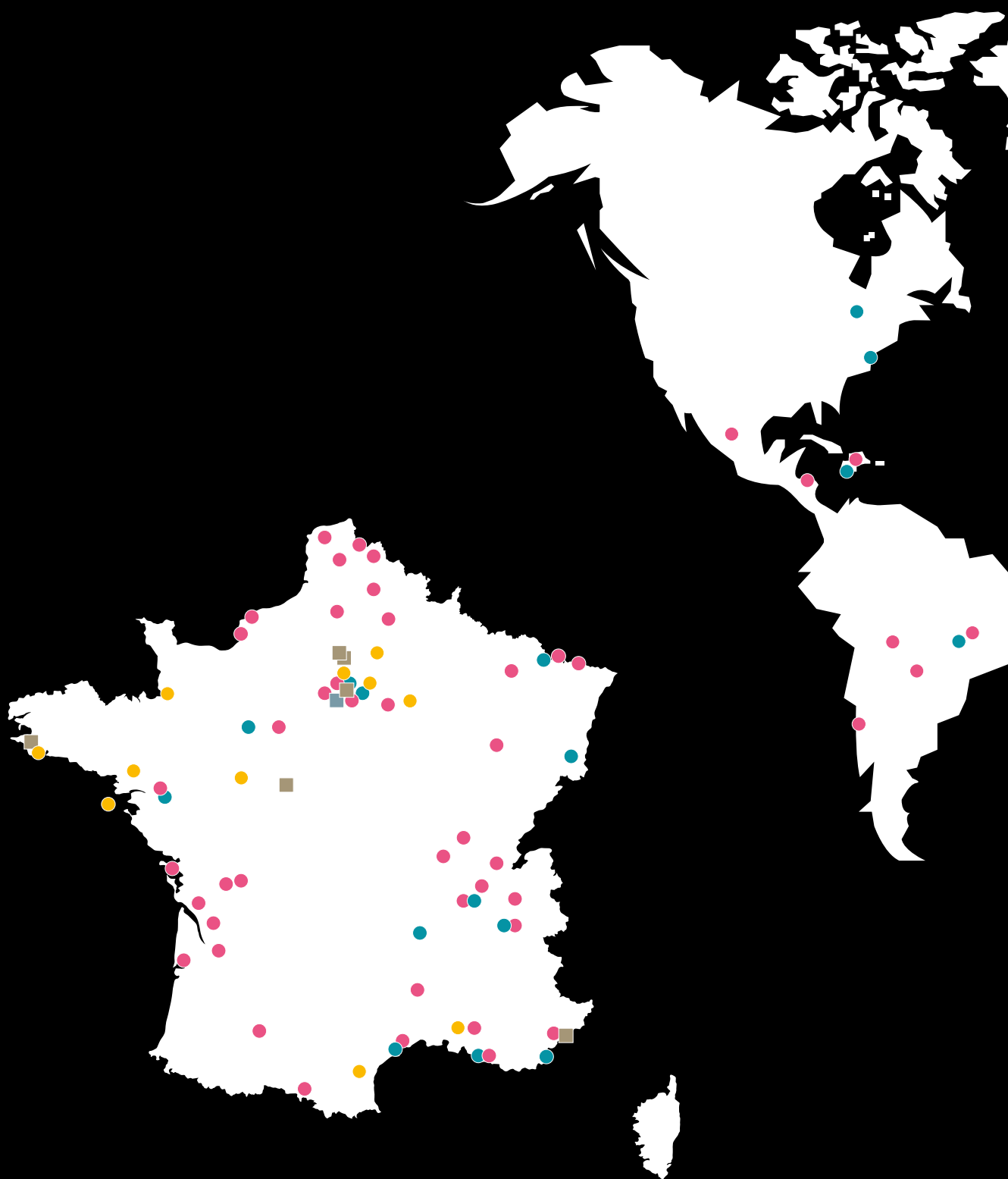
de numérisation des collections documentaires conservées dans les différentes bibliothèques et fondations-musées. Il est finalement profondément satisfaisant de voir l'institution bicentenaire cueillir le présent avec tant de volonté et d'engagement.

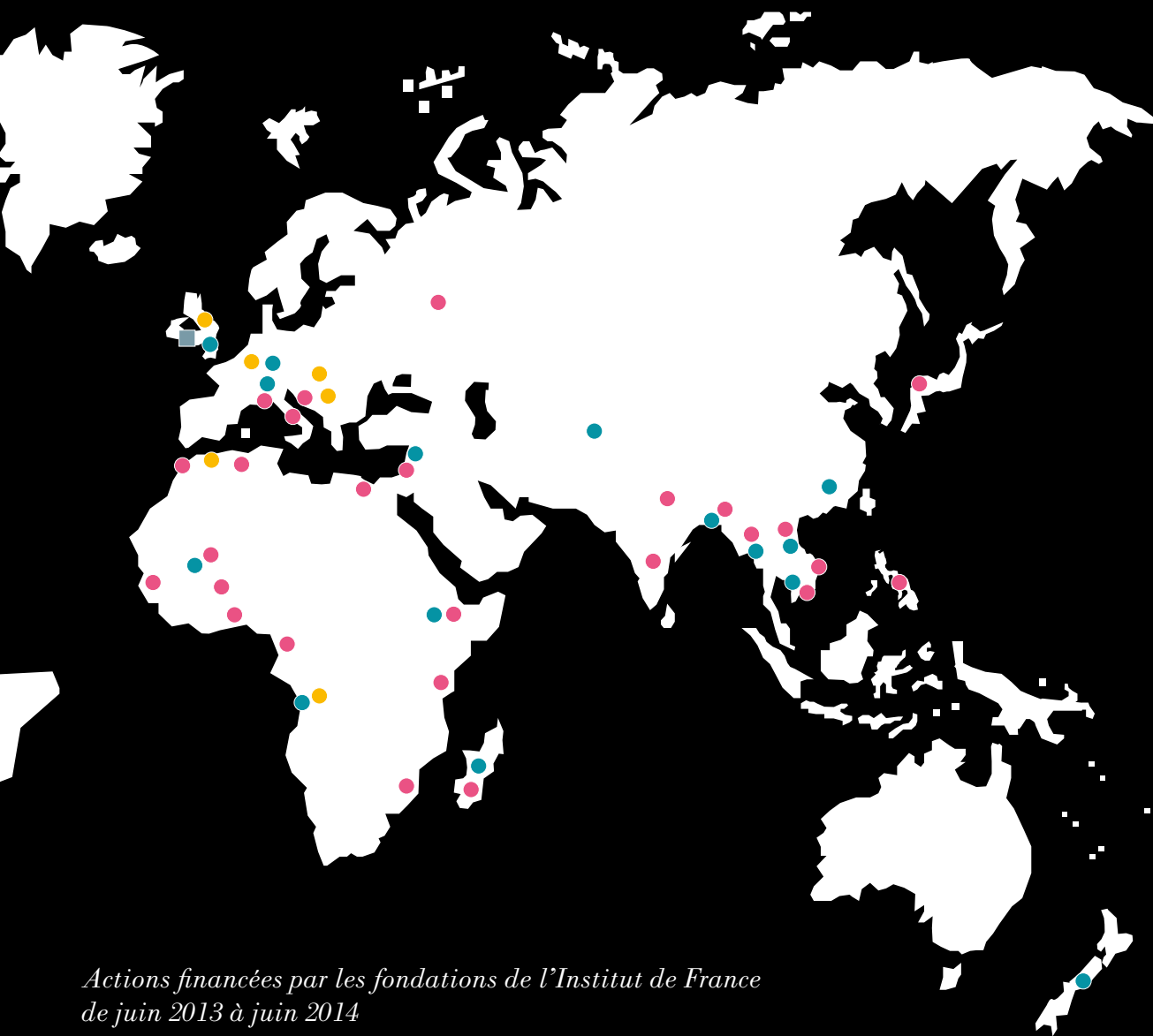
De juin 2014 à juin 2015, 19,75 millions d'euros ont été distribués par les fondations en prix, subventions et bourses. En quoi le mécénat, au cœur de votre mission, a-t-il évolué ces dernières années ?

Le mécénat est en effet l'une des missions historiques de l'Institut. Elle lui est consubstantielle, en tant que prolongement des missions confiées par la puissance publique aux corps académiques. Il est vrai que depuis plus de trente ans un nombre croissant de fondations font le choix délibéré d'être abritées à l'Institut de France. Notre mission de mécénat s'enrichit en permanence d'une nouvelle variété d'acteurs et d'initiatives. L'Institut est l'une des principales institutions à accueillir de nouvelles générations de mécènes, offrant une grande pluralité de profils et de valeurs, et réinventant la tradition philanthropique en lui insufflant des exigences de rigueur et d'efficacité inspirées de la gestion moderne de l'entreprise ou de l'économie solidaire. Outre ces aspects, l'Institut et ses fondations innovent sur le terrain, en intervenant dans le tissu culturel et social, en développant les liens humanitaires, générationnels, environnementaux et même numériques. Il faut également citer l'essor des fondations de réflexion, bien représentées à l'Institut, qui choisissent de se tenir légèrement en retrait de l'action de terrain à proprement parler, pour se consacrer à des études ou à des réflexions de plus long terme sur les grands enjeux de société. Elles complètent donc parfaitement la panoplie existante des fondations de l'Institut, et constituent comme un laboratoire prospectif particulièrement utile au déploiement de l'action des autres fondations. Ajoutons pour être complet que chaque fondation accueille au sein de son conseil d'administration des académiciens spécialisés dans ses domaines d'action. De cette manière, l'Institut de France insiste sur la dimension collective de l'expertise, telle qu'elle résulte de ces rencontres fertiles entre académiciens et acteurs scientifiques, culturels, sociaux et humanitaires émanant de la société civile.

“ L'Institut intervient dans des champs d'action très divers. Il entre en parfaite résonance avec les désirs qui traversent la société contemporaine ”

L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE





Actions financées par les fondations de l'Institut de France de juin 2013 à juin 2014

- Sciences et recherche
- Humanitaire et sociétal
- Culturel

Fondations-musées

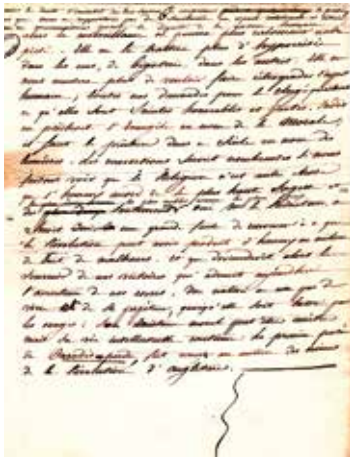
- Fondations-musées ouvertes au public
- Fondations-musées consacrées à la recherche



UNE ANNÉE À L'INSTITUT

JANVIER 2014

- Acquisition par la bibliothèque de l'Institut d'un manuscrit de Chateaubriand - Lettre sur l'Institut - (voir p. 29).
- Fin de l'exposition « Désirs et volupté à l'époque victorienne », présentée par le Musée Jacquemart-André, à Paris.



- Visite de Bartholomée 1^{er}, Patriarche de Constantinople, à la bibliothèque de l'Institut, à l'occasion du colloque sur la liberté religieuse organisé par l'Académie des sciences morales et politiques.

MARS 2014

- Nouvelle édition de « Paroles de fondations », réunion annuelle des fondations abritées à l'Institut de France, sur le thème « Distinguer, recevoir : les prix philanthropiques ».

- Inauguration de l'exposition « De Watteau à Fragonard, les fêtes galantes » au Musée Jacquemart-André à Paris.



AVRIL 2014

- Inauguration de l'exposition « D'or et d'argent, décorations des princes de Condé et du duc d'Aumale » au château de Chantilly.

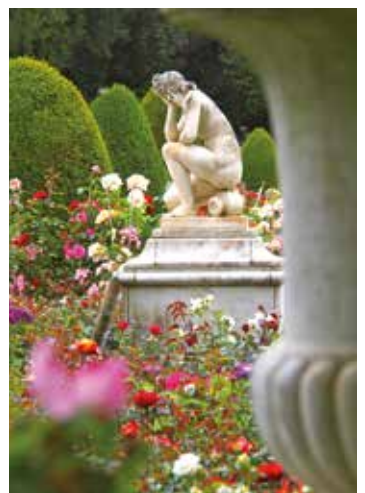
- Inauguration des expositions « Anne de Bretagne et l'enluminure, images d'une reine » et « Costumes de la Renaissance » au château de Langeais.

- Inauguration de l'exposition « Méditerranée, mer des dieux, des héros et des hommes » à la Villa grecque Kérylos.

JUIN 2014

- Séance solennelle de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France, sous la Coupole (voir p. 34).

- Dévoilement de l'inscription « Aile Pierre Messmer » (correspondant à l'immeuble du 19 quai de Conti) par le chancelier de l'Institut, Gabriel de Broglie, en hommage à Pierre Messmer, chancelier de l'Institut de France de 1999 à 2006.



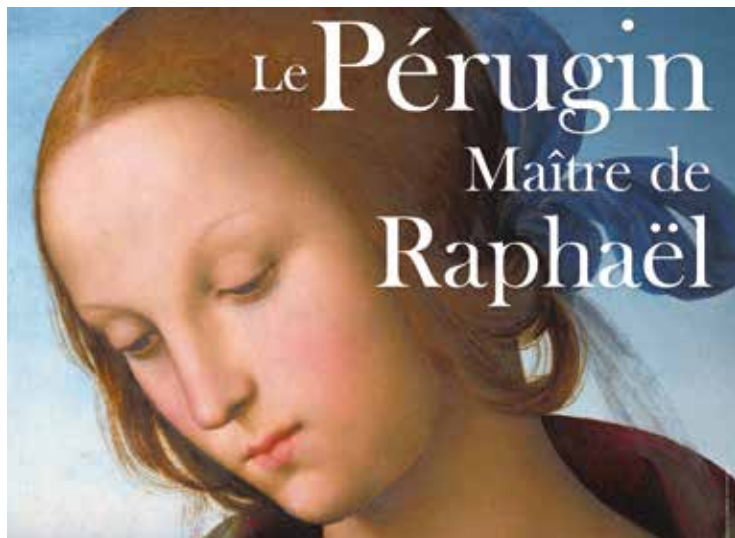
MAI 2014

- Inauguration de l'exposition « 1932-1966, une école de broderie à Kerazan. Broderie, coiffes, picot en Pays bigouden » au manoir de Kerazan.



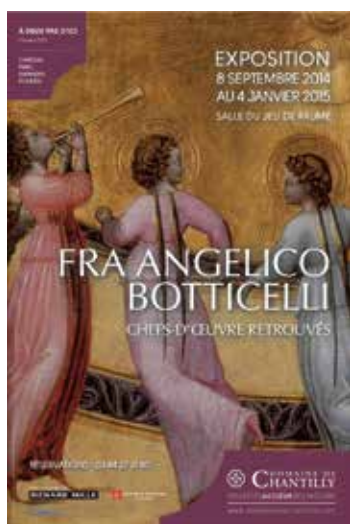
- Journées de la Rose à l'Abbaye royale de Chaalis.

- Début de la reconstitution virtuelle de la bibliothèque personnelle de Mazarin par la bibliothèque Mazarine.



SEPTEMBRE 2014

- Inauguration de l'exposition « Le Pérugin, maître de Raphaël » au Musée Jacquemart-André, à Paris.
- Inauguration de l'exposition « Fra Angelico, Botticelli. Chefs-d'œuvre retrouvés » au château de Chantilly.



- Tenue du colloque « Mythographie de l'étranger : mots et registre », organisé par les Universités de Nice Sophia Antipolis et de Corse Pasquale Paoli à la Villa grecque Kérylos.
- Ouverture de l'exposition « La Tour de Nesle, de pierre d'encre et de fiction », à la bibliothèque Mazarine.

OCTOBRE 2014

- Séance publique annuelle des cinq Académies, sur le thème « 1914 », dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale.



- Inauguration de l'exposition « Un hôpital à l'arrière : l'hôpital militaire auxiliaire n° 265 », à la Fondation Dosne-Thiers à Paris, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre organisées par l'Institut de France.
- Vingt-quatrième édition du colloque scientifique annuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, organisé à la Villa grecque Kérylos sur le thème « La Grèce et la guerre ».

AOÛT 2014

- Premier festival des Musiques mécaniques, au manoir de Kerazan.
- Début de la numérisation des incunables de la bibliothèque Mazarine dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN).



DÉCEMBRE 2014

Déplacement à Pékin de M. Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut de France, au sein d'une délégation de l'Académie française (composée de Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel, M. Jean-Marie Rouart et M. Jean-Christophe Rufin), du 12 au 17 décembre 2014 sur invitation de l'ambassadeur de France à Pékin, à l'occasion de la remise du prix de traduction française Fu Lei et d'une série d'entretiens avec des lettrés et des intellectuels chinois.



*Vue du ciel.
L'emplacement du
futur auditorium,
dans la troisième
cour du Palais
de l'Institut de
France.*

DANS LES COULISSES DU FUTUR

La construction d'un auditorium au sein même du Palais de l'Institut, audacieux projet architectural délibérément tourné vers l'avenir, permettra à l'Institut de France et aux Académies de mieux exercer leurs missions et de faire rayonner davantage leurs travaux...



Au cours de son histoire, le palais de l'Institut a déjà connu deux projets architecturaux d'envergure : la construction au XVII^e siècle du Collège des Quatre-Nations et de sa célèbre coupole, et celle au XIX^e siècle de l'aile Lebas – du nom de son architecte – pour accueillir les salles des séances

des Académies. La construction d'un auditorium de 350 places et de ses annexes – foyer, salles de réunion, bureaux et espaces logistiques – répond aujourd'hui à deux contraintes contemporaines : un champ d'intervention de plus en plus large et de nouvelles méthodes de travail.

Le nombre de membres des académies – Académie des beaux-arts et Académie des sciences, en particulier – n'a cessé en effet de s'accroître, du fait de l'accueil de nouvelles disciplines et compétences. Par ailleurs, les académies sont de plus en plus amenées à organiser des séances communes et à associer des experts à leurs réflexions, afin d'aborder des questions transversales (bioéthique, développement durable...), dans un esprit interdisciplinaire.

UN PROJET MÛREMENT RÉFLÉCHI

La question du manque de place pour le travail des Académies a été évoquée de manière récurrente depuis la création de l'Institut, le palais du quai de Conti ne disposant

pas d'espace de travail offrant une grande capacité d'accueil. Dans les dernières années, elle est devenue pressante et le projet d'auditorium, mené en plusieurs étapes, est en train de se concrétiser.

À la fin de l'année 2014, la restitution à l'Institut de France de la parcelle de l'an IV, affectée à la Monnaie « à titre provisoire » en 1796, a permis de lancer la construction de l'auditorium. Dès juillet 2010, l'Institut a confié le mandat de maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de construction de l'auditorium à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic), et un concours a été lancé. En septembre 2011, parmi les 180 candidatures reçues, le jury, composé de 14 personnes – membres de l'Institut et personnalités qualifiées – et présidé par le chancelier de l'Institut, a retenu le projet présenté par Marc Barani – lauréat 2008 du Prix de l'Équerre d'argent et lauréat 2013 du Grand Prix national de l'architecture. La période de sondages archéologiques devrait débuter en septembre 2015 après les travaux de déconstruction et diverses études.

UN ENVIRONNEMENT ET DES BÂTIMENTS PRÉSERVÉS

L'auditorium a été conçu pour s'intégrer parfaitement à l'architecture du palais et à son environnement urbain. Le bâtiment sera accessible depuis les cours du palais et la rue Mazarine, qui borde l'Institut, pour une circulation et une sécurité optimales.

Par ailleurs, le projet d'aménagement tient compte de la valeur architecturale et historique des édifices existants. La halle inaugurée le 7 octobre 1896 par le tsar Nicolas II et le président Félix Faure dans le cadre de l'amitié franco-russe a été conservée. Les structures métalliques et la verrière de cette dernière seront restaurées et abriteront le foyer d'accueil.

Hormis le percement d'une porte, le mur séparant la deuxième cour de l'Institut de la parcelle de l'an IV sera également préservé. Enfin, le projet prévoit de diminuer la densité des constructions sur la parcelle et, donc, d'améliorer le rapport aux bâtiments environnants.

L'auditorium en quelques dates

NOVEMBRE 2009 : approbation de la construction de l'auditorium par la commission administrative centrale de l'Institut.

JUILLET 2010 : mandat de maîtrise d'ouvrage confié à l'Oppic (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture).

JANVIER 2011 : lancement du concours d'architecture.

SEPTEMBRE 2011 : choix du projet de l'Atelier Barani.

SEPTEMBRE 2011 - SEPTEMBRE 2012 : études de maîtrise d'œuvre.

FIN JANVIER 2015 : transfert de la parcelle de l'an IV par la Monnaie de Paris à l'Institut de France.

FÉVRIER 2015 : notification des premiers marchés de travaux par l'Oppic.

FÉVRIER 2015 - SECOND SEMESTRE 2017 : travaux.

2017 : inauguration.



Visite

De haut en bas
et de gauche à droite :

La salle de l'auditorium
(projet, novembre 2014).

Vue sur l'auditorium
depuis la deuxième cour.

Le foyer haut de l'auditorium
(projet, novembre 2014).







MISSIONS

Prenant la suite des académies supprimées en 1793, l'Institut de France, fondé en 1795 par la Convention, a pour mission de contribuer au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts. Depuis plus de deux cents ans, grâce à un statut et une organisation uniques, ce véritable Parlement des savants allie excellence et pluridisciplinarité.

- *Détail d'un habit d'académicien. Les rameaux d'oliviers brodés sont symbole de paix.*
- *Escalier conduisant à la salle de lecture de la bibliothèque Mazarine construit en 1824 par l'architecte Léon Biet.*



Témoin discret du passage du temps, l'horloge ornant la façade du Palais de l'Institut offre une vue imprenable sur le Louvre.

LA MARQUE DES SIÈCLES

Tout à la fois héritier de la royauté, de la Révolution, de l'Empire et de la République, l'Institut de France a été façonné par près de quatre cents ans d'histoire et de grandes personnalités. De la fondation des académies royales sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV aux réformes menées par Napoléon au début du XIX^e siècle, en passant par la création de l'Institut en 1795, présentation d'un glorieux passé.

Le mouvement académique s'est développé, en France, à partir du XVII^e siècle. Ayant eu connaissance d'un cercle littéraire qui se rassemblait chez Valentin Conrart, secrétaire du roi, Richelieu propose à ses membres de se réunir sous l'impulsion d'une autorité publique. Il baptise « Académie française » cette assemblée

créée par lettres patentes du roi Louis XIII le 29 janvier 1635. Elle a pour responsabilité de perfectionner la langue française.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, ainsi nommée depuis 1716, est, quant à elle, fondée par Colbert en 1663 pour concevoir les devises en latin ornant les monuments et les médailles commémoratives. Elle se tourne par la suite vers les disciplines historiques.

Quelques années plus tard, un rassemblement de savants parisiens devient, en 1666, toujours par la volonté de Colbert, l'Académie royale des sciences. À cette époque ont également vu le jour les entités desquelles est issue

l'actuelle Académie des beaux-arts : l'Académie de peinture et de sculpture, créée par Mazarin en 1648, l'Académie de musique, datant de 1669, et, enfin, l'Académie d'architecture, instituée en 1671 par Colbert.

D'abord sous la protection des grands commis de l'État, les académies passent ensuite sous tutelle royale. À la fin du règne de Louis XIV, elles s'installent durablement au palais du Louvre.

LE TOURNANT DE LA RÉVOLUTION

Les académies royales ne résistent pas à la Révolution. Un décret de novembre 1792 interdit ainsi de remplacer les membres décedés. Le coup final est porté le 8 août 1793 par l'abbé Grégoire.

Cependant, pour pallier ce vide, la Constitution de l'an III prévoit le principe d'un institut national « chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences ». Lors de son avant-dernière séance, le 3 brumaire An IV (25 octobre 1795), la Convention crée l'Institut national



Loi du 4 avril 1796 contenant règlement pour l'Institut national des sciences et arts (loi du 15 germinal An IV).

Quatre siècles d'histoire



1635
Création de l'Académie française par Richelieu

1648-1671
Fondation des différentes institutions réunies au sein de l'Académie des beaux-arts

1663
Création de l'Académie royale des inscriptions et médailles par Colbert

1666
Fondation de l'Académie royale des sciences par Colbert



1793
Suppression des académies royales

1795
Création de l'Institut national par la Convention



Le 23 quai de Conti : du Collège des Quatre-Nations au Palais de l'Institut

Avant sa mort, Mazarin lègue deux millions de livres à son filleul Louis XIV pour créer un collège destiné aux jeunes gentilshommes des quatre nations récemment annexées à la France (Pignerol, Alsace, Artois et Roussillon). Architecte favori du roi, Le Vau construit le bâtiment face au Louvre, à l'emplacement de la tour de Nesle, démolie pour l'occasion. Ouvert de 1688 à la Révolution, le Collège des Quatre-Nations connaît par la suite des fortunes diverses – entrepôt à grain, prison, école des beaux-arts... – avant d'accueillir l'Institut de France en 1805. À cette occasion, l'ancienne chapelle, située sous la coupole, est transformée en salle des séances.

des sciences et des arts. L'établissement vient parachever le travail de réorganisation du savoir et de l'enseignement. Il comprend alors trois classes, qui ne disposent d'aucune autonomie : sciences physiques et mathématiques – la seule à correspondre à une ancienne académie –, sciences morales et politiques et, enfin, littérature et beaux-arts. Les 48 premiers membres sont nommés par le Directoire et les 96 autres par cooptation. L'Institut s'installe au Louvre. Sa première séance plénière a lieu le 20 décembre 1795.

LE RETOUR DES ACADÉMIES

En 1797, Bonaparte est élu dans la classe des sciences mathématiques comme général d'artillerie.

Il signe alors volontiers ses lettres de la mention « membre de l'Institut », dont il conservera toujours une haute opinion. Convaincu de l'importance de réunir les savants au bénéfice de l'avancement des idées, du savoir et de la politique, il crée l'Institut d'Égypte en 1798 et entreprend de réformer l'Institut de France, dont il dote en mai 1801, à leur demande, les membres de deux costumes de couleur noire, brodés de rameaux d'olivier : la petite et la grande tenue. La fameuse épée ne les rejoindra qu'en 1804. Faute d'une réelle utilité, la petite tenue tombe vite en désuétude.

En 1803, Bonaparte décide de renouer avec les anciennes académies, qui ne retrouvent néanmoins pas leurs noms d'origine. L'Institut compte désormais quatre classes – de



sciences physiques et mathématiques, de langue et littérature française, d'histoire et de littérature ancienne, des beaux-arts. Si les sciences morales et politiques disparaissent, ses membres ne quittent pour autant pas l'Institut et se répartissent par affinités au sein des autres classes.

En 1805, sur décret impérial, l'Institut s'installe dans l'ancien collège Mazarin (voir ci-contre), qui devient Palais de l'Institut.

En 1816, avec le retour de la monarchie, Louis XVIII rétablit les académies, désormais hiérarchisées selon leur ordre de création : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences et l'Académie des beaux-arts.

Le roi Louis-Philippe, sous l'influence de Guizot, ministre de l'Instruction publique, rétablit en 1832 l'Académie des sciences morales et politiques au sein de l'Institut.



Cénotaphe de Mazarin par Coysevox (1692).



1801 - 1804
Création du costume d'académicien par Napoléon Bonaparte



1803
Les classes qui composent l'Institut retrouvent leur autonomie
La classe des sciences morales et politiques est supprimée

1805
L'Institut emménage au Collège des Quatre-Nations

1816
Louis XVIII rétablit les académies



1832
Rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques par Louis-Philippe





AU PALAIS

Sous la Coupole, l'Institut de France veille sur bien des trésors. Si les salles et salons sont en priorité affectés aux travaux académiques, le public peut en admirer quelques-uns à l'occasion des Journées européennes du patrimoine ou lors des nombreuses visites organisées par des conférenciers.



*De haut en bas et de gauche à droite :
Le Palais, vu du pont des Arts.
Cour d'honneur et entrée de la bibliothèque Mazarine.
Le cadran solaire de la cour d'honneur, XVII^e siècle.*



De haut en bas
et de gauche à droite :
Grande salle des séances,
inaugurée en 1846.
Intérieur de la Coupole.
Cénotaphe de Mazarin.
Poignée de porte à l'effigie
de Minerve.
Petite salle des séances.
Bibliothèque de l'Institut.
Bibliothèque Mazarine.





Chardin,
Les Attributs
des sciences.
Conservé
au musée
Jacquemart-
André.

LE PARLEMENT DES SAVANTS

L'Institut de France, avec les cinq académies qui le composent, a pour mission de contribuer au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts. Une institution originale qui réunit dans ces trois domaines tous les talents.

L

es académies ne sont pas l'apanage de l'Hexagone : « Plusieurs pays (en) ont (...) qui peuvent rivaliser avec les nôtres (...), écrivait Ernest Renan en 1867 ; la France seule a un Institut, où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le philologue,

le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le juriste, le sculpteur, le peintre, le musicien, peuvent s'appeler confrères. »

UNE COMMUNAUTÉ DE TALENTS

Les notions d'excellence et de pluridisciplinarité sont essentielles pour comprendre et définir l'Institut de France, résumées par la formule éloquente de l'homme politique et historien Pierre Daunou : « Parlement des savants ».

Quels sont ces deux symboles, à l'entrée du Palais, qui surmontent l'inscription Institut de France ? Un faisceau de lumière, choisi pour représenter l'unité de l'Institut, et l'effigie de Minerve, déesse romaine de la Sagesse et de l'Intelligence.



LES SAVOIRS EN HÉRITAGE

La loi du 18 avril 2006 prévoit que l'Institut et les académies « ont pour mission de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts », exprimant ainsi l'unité et l'égalité qui règnent dans les travaux de plus en plus spécialisés de l'esprit, en même temps que l'interdisciplinarité croissante des différentes branches du savoir.

Tout en ayant vocation à les transmettre, l'Institut a un devoir de conservation des connaissances acquises au fil des siècles. Il a par ailleurs une mission d'érudition, de recherche et de travail sur les domaines qui relèvent du champ de compétence des Académies.

Chaque académicien est ainsi l'héritier de ses prédécesseurs et vient enrichir le patrimoine dont il est le gardien.

Afin de valoriser ces savoirs élaborés et de les rendre accessibles au plus grand nombre, l'Institut développe des actions pédagogiques en faveur des plus jeunes et du grand public.

PATRIMOINE ET MÉCÉNAT

L'Institut a en charge la conservation et la valorisation des collections et des archives conservées dans quatre bibliothèques (voir pp. 28-29). Dans le respect de la volonté des donateurs, il veille également sur un patrimoine prestigieux (voir p. 21), fruit de la générosité de nombreux mécènes.

L'institution abrite par ailleurs des fondations à dotation financière sans charge

immobilière, créées par des particuliers, des entreprises ou des représentants de la société civile, administrées paritairement avec



*Journées européennes
du patrimoine,
21 septembre 2014.*

des membres de l'Institut. Les prix et les subventions qu'elles décernent permettent à l'Institut de France de jouer un rôle incomparable dans le mécénat moderne (voir p. 31). Depuis 1810, environ mille legs et donations ont ainsi permis de récompenser, de financer ou d'encourager des milliers de bénéficiaires et de projets.

LES MISSIONS INSTITUTIONNELLES

En complément de sa mission de « garantir des intérêts communs et respectifs des Académies », l'Institut exerce une mission de représentation et de correspondance auprès des pouvoirs publics, de présence dans les cérémonies officielles, d'accueil des autorités étrangères au Palais de l'Institut.

Lieu de synthèse et de réflexion indépendante, ouvert aux horizons de la recherche et aux problèmes de leur temps, l'Institut et les Académies sont régulièrement sollicités sur des thèmes d'actualité. L'Académie des sciences a récemment publié un avis sur la transition énergétique et l'Académie des sciences morales et politiques a été auditionnée par le Sénat sur le thème du renforcement de l'appartenance républicaine.

Les cinq Académies



Académie française

L'Académie des inscriptions & belles-lettres,
fondée en 1663 par Colbert, favorise l'avancement et la diffusion des connaissances relatives à l'antiquité classique, l'orientalisme, le Moyen Âge et la Renaissance. Elle possède 55 membres et 40 associés étrangers auxquels s'ajoutent 100 correspondants français et étrangers.



Académie des sciences

L'Académie des beaux-arts,
descendante des académies de peinture et de sculpture, de musique et d'architecture instituées au XVII^e siècle, examine les questions liées à l'art et à la culture et soutient la création artistique, notamment par l'attribution de nombreux prix. Aux côtés de 57 membres figurent 16 associés étrangers et 57 correspondants.



L'Académie des sciences morales & politiques,
fondée en 1795, supprimée en 1803 puis restaurée en 1832, aborde les grandes questions relatives à la société, par le biais des sciences humaines, juridiques et économiques. Elle compte 50 membres, 12 associés étrangers et 60 correspondants.

L'Académie française,
créée en 1635 par Richelieu, compte 40 membres. Elle veille sur la langue française avec l'élaboration de son dictionnaire et la défense de la francophonie.



L'Académie des sciences,
créée par Colbert en 1666, développe son action et sa réflexion dans le champ des sciences mathématiques, physiques, chimiques, naturelles, biologiques et médicales. Elle regroupe 250 membres, 140 associés étrangers et 100 correspondants.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS





Séance solennelle de rentrée des cinq Académies, 23 octobre 2014. Au premier plan, M. Philippe Taquet, président de l'Institut et président de l'Académie des sciences pour l'année 2014.

LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

Fruit de deux siècles d'évolutions, l'Institut de France est aujourd'hui régi par trois textes officiels qui encadrent son action : la loi du 18 avril 2006 et deux décrets du 11 mai 2007.

L

a loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006 consacre l'autonomie et l'indépendance de l'Institut et des cinq académies qui le composent, en fixant un cadre clair à leur action.

Ils y sont définis comme « des personnes morales de droit public à statut particulier placées

sous la protection du Président de la République ». Ils « s'administrent librement » et bénéficient de l'autonomie financière sous le seul contrôle de la Cour des comptes.

ORGANISATION

L'organisation et le fonctionnement de l'Institut sont détaillés dans les règlements – général et financier – approuvés par deux décrets du 11 mai 2007.

Une assemblée générale, composée d'académiciens, se réunit au moins une fois par an. Doté d'un bureau, cet organe délibérant est consulté sur les questions d'intérêt commun à l'Institut, sur les textes le régissant et sur l'acceptation de dons ou de legs. Son président est celui de l'académie qui, pour une année, préside l'Institut. Il représente l'Institut dans les cérémonies publiques. En 2013 et 2014, ce poste a été successivement occupé par Jean-Marie Dentzer, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres,

et Philippe Taquet, membre de l'Académie des sciences. Pour l'année 2015, Aymeric Zublena, président de l'Académie des beaux-arts, préside l'Institut de France.

La Commission administrative centrale (CAC) est l'organe-clef de l'administration de l'Institut, chargé de gérer ce dernier et d'assurer son bon fonctionnement. À ce titre, elle définit sa politique et prend les principales décisions relatives aux budgets et aux comptes. Elle est composée des secrétaires perpétuels et de deux représentants de chaque Académie.

Cette commission, qui se réunit au moins trois fois par an, élit le chancelier parmi ses membres pour un mandat triennal. Ce dernier pourvoit à l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale, la CAC et les différentes commissions (voir ci-après) qui délibèrent de la gestion des propriétés foncières et des fondations ou dotations. Il définit l'organisation des services de l'Institut. Depuis 2006, cette fonction est confiée par la CAC à Gabriel de Broglie, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Pour gérer l'Institut, le chancelier peut compter sur les directeurs des services administratifs et des services financiers, et ceux de la bibliothèque de l'Institut et de la bibliothèque Mazarine, placés sous son autorité.



Médaille à l'effigie de Minerve, déesse de la Sagesse, des Sciences et des Arts, et emblème de l'Institut.

La gestion du Palais

Affectataire depuis 1805 du palais situé 23 quai de Conti, l'Institut a pour mission de l'entretenir et de créer un « cadre pour le développement harmonieux des missions des académies ». Il a ainsi lancé la construction d'un auditorium de 350 places, audacieux projet architectural (voir p. 8). Tout au long de l'année, du lundi au vendredi, les Académies tiennent séance au Palais, chacune le jour de la semaine qui lui est réservé. Elles jouissent également du palais pour les réunions nécessaires à leurs travaux, au rythme de leurs besoins. La Coupole sert uniquement pour les séances solennelles : la séance publique annuelle de rentrée des cinq Académies, organisée chaque année le mardi le plus proche du 25 octobre sur un thème spécifique (en 2013 : « Le passé est-il passé ? » ; en 2014 : « 1914 ») ; la séance de rentrée de chacune des cinq Académies ; la séance de remise des Grands Prix des fondations de l'Institut de France, généralement le 1^{er} mercredi du mois de juin ; et enfin certaines séances exceptionnelles (bicentenaire de l'Institut, rencontres académiques internationales, etc.) et les séances de réception des nouveaux membres de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie des beaux-arts et des associés étrangers de l'Académie des sciences morales et politiques.

Des commissions techniques – des bibliothèques et archives, des beaux-arts, des portefeuilles et des fondations – exercent un contrôle sur les bibliothèques et fondations-musées de l'Institut. Elles sont composées d'académiciens. Des commissions spéciales et des jurys existent également (conseils ou comités prévus par les actes constitutifs de certaines fondations, de jurys chargés de statuer sur l'attribution de prix...).

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Dans le domaine financier, l'Institut a mis en place des procédures garantes d'une bonne gouvernance et d'une transparence de gestion. Il veille notamment au maintien de l'équilibre budgétaire des fondations. Par ailleurs, il diligente régulièrement des audits extérieurs. L'Institut de France est placé sous le contrôle de la Cour des comptes.

LES SERVICES AUX ACADÉMIES

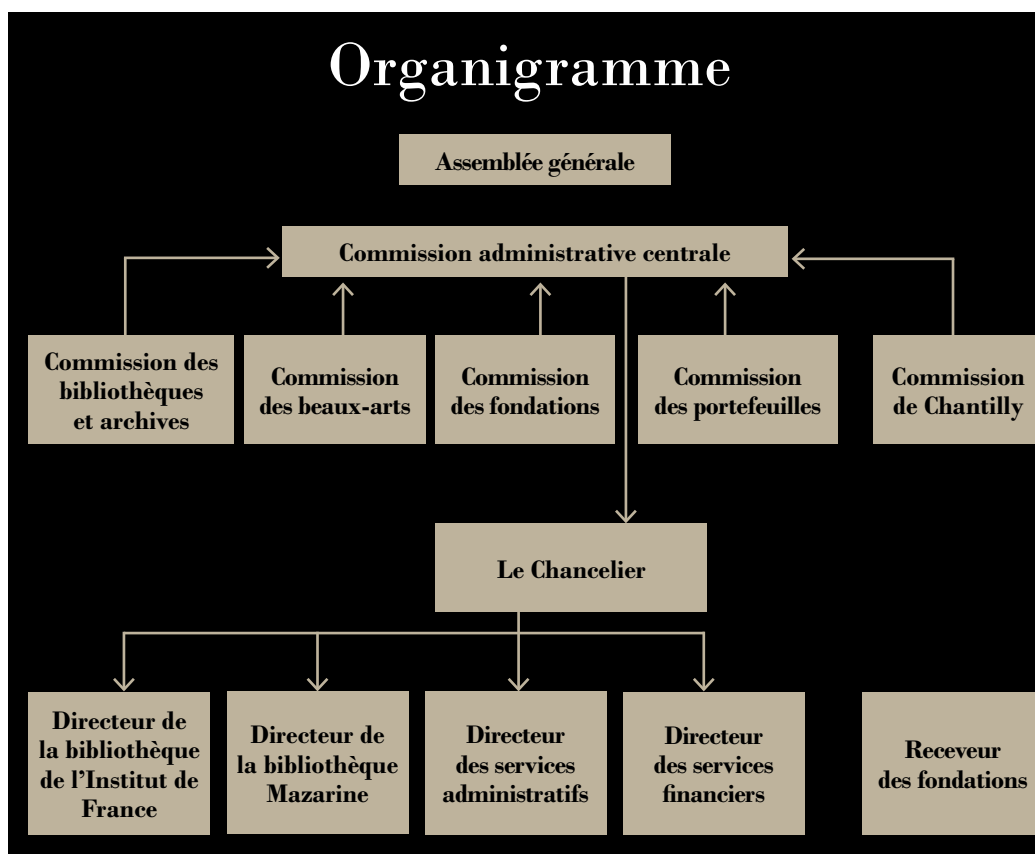
Les cinq académies qui composent l'Institut de France s'administrent librement. Parallèlement, les services administratifs de l'Institut agissent « comme prestataires au profit des Académies, à l'initiative et sous

Bicorne d'académicien



le contrôle de celles-ci ». Un directeur des services financiers de l'Institut de France et des Académies assure le suivi financier de chacune des six entités. Enfin, l'Institut gère le palais du quai de Conti pour l'ensemble des institutions qui y sont abritées (voir ci-contre).

Organigramme







PATRIMOINE

Château de Chantilly, Musée Jacquemart-André, Hôtel Dosne-Thiers, Abbaye royale de Chaalis, Château de Langeais, Villa grecque Kérylos, Manoir de Kerazan, Maison de l'Institut de France à Londres : l'Institut de France est le légataire et gardien d'un précieux patrimoine, constitué en fondations-musées et conservé selon les vœux des fondateurs. Ces sites exceptionnels, à Paris, en région ou à l'étranger, rayonnent au-delà des frontières nationales, portant avec eux l'ambition d'excellence de l'Institut.

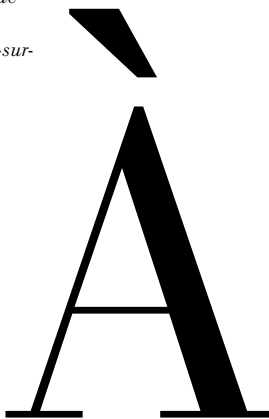
- *Le château de Chantilly et le grand parterre à la française dessiné par Le Nôtre.*
- *Détail des portes en bronze réalisées par Raymond Subes à l'occasion de la restauration de la Coupole (1958-1963).*



Fresque de la Villa grecque Kérylos à Beaulieu-sur-Mer

LE GARDIEN D'UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

L'Institut de France est propriétaire de sites d'exception qui lui ont été légués dans un souci de pérennité et qu'il s'attache à conserver et à valoriser dans le respect de la volonté des donateurs. À travers ses fondations-musées, l'Institut de France assure la gestion de collections d'art de première importance.



À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'État n'a pas encore pleinement pris en compte la sauvegarde du patrimoine, et l'instabilité politique de la France fait se tourner vers l'Institut de France des particuliers soucieux d'assurer la pérennité à leurs collections. Héritées du passé ou nouvellement constituées, ces dernières, d'un intérêt historique, artistique et culturel majeur, lui sont ainsi données ou léguées en même temps que des propriétés et sites remarquables, suscitant toujours aujourd'hui l'engouement et la curiosité du public.

Henri d'Orléans, duc d'Aumale, ouvre la voie en 1886 avec le legs du château de Chantilly, assorti d'une admirable collection de peintures, la deuxième de France après celle du Louvre. Son geste fera des émules. Dans ses pas, Jacques Siegfried confie à l'Institut le château de Langeais, Nélie Jacquemart-André, son hôtel particulier du boulevard Haussmann ainsi que l'Abbaye royale de Chaalis, dans l'Oise, Joseph Astor, le manoir de Kerazan, en Bretagne, et, enfin, Théodore Reinach, la Villa grecque Kérylos à Beaulieu-sur-Mer, pour que leurs collections soient ouvertes et présentées au pu-

blic. Mus par un même souci de pérennité, d'autres fondateurs souhaitent que leur legs puisse être mis à la disposition de chercheurs : Félicie Dosne avec l'Hôtel Thiers et sa bibliothèque, place Saint-Georges à Paris, Edmond de Rothschild avec la Maison de l'Institut de France à Londres.

DES MODES DE GESTION DIVERS

Aujourd'hui, les fondations-musées de l'Institut de France permettent la conservation de monuments, de lieux et de collections de mobilier, de tableaux ou d'objets d'art comptant parmi les trésors du patrimoine national. Elles en assurent le rayonnement auprès du public français et étranger. Par leur intermédiaire, les propriétés de l'Institut de France sont administrées de trois façons différentes. L'Abbaye royale de Chaalis, l'Hôtel et la bibliothèque Dosne-Thiers, ainsi que le manoir de Kerazan sont gérés directement par l'Institut de France. Le Musée Jacquemart-André et la Villa grecque Kérylos font, pour leur part, l'objet d'une délégation de service public au-

près de Culturespaces, entreprise spécialisée dans l'administration de sites culturels, tout comme le château de Langeais auprès de Kléber Rossillon. Enfin, depuis 2005, un partenariat a été conclu entre l'Institut de France et la Fondation pour la sauvegarde et le développement du



La salle de billard du Manoir de Kerazan

Un héritage en partage

Dans le but de promouvoir et de valoriser l'héritage historique et culturel exceptionnel dont il est dépositaire, l'Institut de France s'attache à accueillir tous les publics dans ses fondations-musées : visiteurs, chercheurs recommandés, lecteurs, etc. En 2014, les fondations-musées ont reçus 951 570 visiteurs.

Don et legs

La donation et le legs sont des actes à titre gratuit. La première est exécutée du vivant du donateur. Elle doit faire l'objet d'un acte authentique devant notaire, sous peine de nullité. Le second peut faire l'objet d'un simple écrit (testament) et ne prend effet qu'au décès du testateur.

domaine de Chantilly, laquelle a été créée à l'initiative de l'Aga Khan. Cette fondation reconnue d'utilité publique s'est ainsi vue confier pour 20 ans la responsabilité de la restauration et de la gestion du château de Chantilly, de son musée, de ses collections, de son parc et des bâtiments qu'il contient, ainsi que des Grandes Écuries.

UN CONTRÔLE ASSURÉ

La gestion des fondations-musées de l'Institut, y compris de celles faisant l'objet d'une

délégation de service public, s'inscrit dans le respect des actes constitutifs des dons et legs, dont des membres de l'Institut, désignés par l'Assemblée générale, sont les garants, aux côtés du chancelier et de la Commission administrative centrale (voir pp. 18-19).

Chaque collection est également placée sous le contrôle d'un académicien, assisté de la Commission des beaux-arts et, si cela est nécessaire, d'un comité scientifique pour la réalisation des travaux de restauration.

Propriétés de l'Institut de France



Château de Chantilly, Bibliothèque Condé et archives du château de Chantilly,

Legs Henri d'Orléans (1886) - Fondation d'Aumale



Villa grecque Kérylos

*Legs Théodore Reinach (1928)
Fondation Théodore Reinach*



Château de Langeais

*Legs Jacques Siegfried (1904)
Fondation Jacques Siegfried*



Hôtel Jacquemart-André du boulevard Haussmann

*Legs Nélie Jacquemart-André (1912)
Fondation Jacquemart-André*



Bibliothèque Thiers et Hôtel Dosne-Thiers

*Legs Félicie Dosne (1905)
Fondation Dosne-Thiers*



Manoir de Kerazan

*Legs Joseph Astor (1928)
Fondation Astor*



Abbaye royale de Chaalis

*Legs Nélie Jacquemart-André (1912)
Fondation Jacquemart-André*



Maison de l'Institut de France à Londres

*Legs Edmond de Rothschild (1905)
Fondation Edmond de Rothschild*



L'escalier d'honneur du Musée Jacquemart-André.

DES SITES UNIQUES

Hôtels particuliers, châteaux, manoir, abbaye, maison ou encore villa... l'Institut veille sur huit sites exceptionnels, ouverts au public ou consacrés à la recherche, dont le prestige dépasse largement les frontières hexagonales.

T

our d'horizon des fleurons du patrimoine français à Paris, en région et à Londres.

LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ DE PARIS (1912)

Sis au 158 du boulevard Haussmann à Paris, ce musée fut d'abord l'hôtel particulier d'Édouard André, issu d'une famille de banquiers

protestants, et de sa femme, la portraitiste Nélie Jacquemart. Commandé en 1868 à l'architecte Henri Parent, de style néo-classique, il est aujourd'hui encore l'écrin d'une grande partie des nombreuses et admirables œuvres d'art – du Quattrocento italien notamment – acquises par ce couple de collectionneurs passionnés. Légué en

1912 par Nélie Jacquemart à l'Institut pour être ouvert au public – au même titre que l'Abbaye royale de Chaalis –, il est l'un des plus importants musées privés de Paris et accueille des expositions temporaires, attirant chacune jusqu'à 250 000 visiteurs.

Citons, pour l'année 2014, *Désirs et volupté à l'époque victorienne*, jusqu'en janvier, *De Watteau à Fragonard, les fêtes galantes*, de mars à juillet, et *Le Pérugin, maître de Raphaël*, à partir de septembre 2014. Le musée a également accueilli plus de douze éditions des concerts *Autour du piano*.

Par ailleurs, plus de 380 jeunes visiteurs ont bénéficié d'une entrée gratuite et d'animations dédiées lors de la Journée des enfants. Enfin, la restauration du salon des tapisseries, entamée en 2013, s'est poursuivie.

L'HÔTEL DOSNE-THIERS (1905)



En 1832, l'agent de change Alexis Dosne achète une propriété dans le quartier en pleine construction de la Nouvelle Athènes, aujourd'hui place Saint-Georges, dans le 9^e arrondissement de Paris. Quelques années plus tard, Adolphe Thiers épouse sa fille aînée et le couple s'y installe. Là, le futur premier président de la Troisième République, historien et collectionneur éclectique à ses heures, rédige son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Sur l'emplacement de cette demeure, détruite pendant la Commune, Thiers fait ériger un hôtel particulier dont Félicie Dosne, sa belle-sœur, fait don à l'Institut en 1905 pour qu'il soit affecté « à la création d'une bibliothèque d'histoire moderne et plus particulièrement d'histoire de France » (voir p. 29). Depuis lors, ce lieu, voué principalement à la recherche, accueille notamment diverses manifestations culturelles.

En 2014, il a ainsi proposé deux éditions des concerts *Autour du piano*, en avril et octobre.

Sandro Botticelli, *Vierge à l'enfant*. Paris, Musée Jacquemart-André – Institut de France



Un centenaire entre passé et futur

Pour célébrer le 100^e anniversaire de l'ouverture au public des collections Jacquemart-André, un « parcours du centenaire » a été organisé au musée du boulevard Haussman à Paris, grâce à l'affichage de photographies anciennes. Parallèlement, le projet a été lancé de restaurer dans son état d'origine le salon de musique. À Chaalis, Nélie Jacquemart-André a été particulièrement mise à l'honneur. Des tableaux et des dessins inédits d'elle ont fait l'objet d'une exposition temporaire et des panneaux illustrés ont fait découvrir aux visiteurs sa personnalité hors du commun.

Parallèlement, les lieux sont régulièrement loués pour des journées d'étude, des conférences, des événements privés et des tournages de films ou d'émissions de télévision.

L'ABBAYE ROYALE DE CHAALIS (1912)

Nichée aux confins du Valois et de l'Île-de-France à 42 km au nord de Paris sur un domaine de plus de mille hectares, l'Abbaye royale de Chaalis a été fondée en 1137 par le roi Louis VI le Gros. Vendue comme bien national à la Révolution, aménagée en château au XIX^e siècle, achetée par Nélie Jacquemart-André en 1902, elle est léguée en 1912 à l'Institut de France, en même temps que le Musée Jacquemart-André de Paris. Elle accueille une partie considérable (près de 4000 tableaux et objets d'art) des collections exceptionnelles du couple Édouard et Nélie Jacquemart-André. Du 7 au 9 juin 2014, l'Abbaye de Chaalis a accueilli près de 20 000 visiteurs à l'occasion des Journées de la Rose, un des principaux salons de plantes et de jardin de France. L'abbaye a également poursuivi ses actions pédagogiques, comme les ateliers des parfums, une manière originale de mettre à l'épreuve son odorat. Enfin, l'année 2014 a été marquée par le lancement de la restauration de la toiture du château et la poursuite de la remise en état de la centrale



hydroélectrique installée en 1904 dans le moulin du domaine par Nélie Jacquemart.

LE CHÂTEAU DE CHANTILLY (1886)

Construit au Moyen Âge pour la famille de Senlis, le château de Chantilly, dans l'Oise, a connu de nombreuses métamorphoses – forteresse médiévale, château de plaisance à la Renaissance, bâtiment de style classique au siècle des Lumières –, avant d'être démoli à la Révolution. Propriété des Condé depuis le XVII^e siècle, le 9^e et dernier prince lègue le domaine en 1830 à son petit-neveu et filleul, cinquième fils du roi Louis-Philippe, le duc d'Aumale. En 1876, celui-ci décide de reconstruire le grand château et d'y abriter ses collections, riches de



le Hameau et ses berges



le jardin anglais



le Jeu de Paume

Un joyau à préserver

Un programme décennal d'actions a été initié pour sauvegarder et mettre en valeur le site exceptionnel du château de Chantilly. De 2006 à 2015 ont été ou seront restaurés le Hameau et ses berges, le Grand Axe Le Nôtre, le jardin anglais de la maison de Sylvie, le Jeu de Paume ou encore la cour des remises des Grandes Écuries. Porté par la Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly, ce programme fait intervenir acteurs publics - direction régionale des affaires culturelles de Picardie, région Picardie et département de l'Oise, notamment – et acteurs privés.



la cour des remises des Grandes Écuries

Le souvenir d'une reine

Anne de Bretagne hante encore les murs du château de Langeais. Non sans raison : le 6 décembre 1491, elle y épousa en secret le roi Charles VIII. En 2014, à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de cette femme au destin exceptionnel, deux fois reine de France, le château lui a rendu hommage

notamment à travers l'exposition « Anne de Bretagne et l'enluminure, images d'une Reine ». Dans les allées du parc, 19 agrandissements de miniatures extraites d'œuvres de la bibliothèque de la souveraine ont permis de découvrir les diverses facettes de sa personnalité, mais aussi toute la beauté d'un art à son apogée.



nombreuses peintures anciennes et de manuscrits précieux. Faute d'héritier, membre de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques, il lègue l'ensemble du domaine à l'Institut de France en 1886.

Au château de Chantilly, l'année 2014 a été marquée par l'organisation de deux expositions : « D'or et d'argent, décorations des princes de Condé et du duc d'Aumale », d'avril à septembre, et « Fra Angelico, Botticelli. Chefs d'œuvre retrouvés » à partir de septembre. Cette dernière a attiré 40 000 visiteurs. Le musée du Cheval a, quant à lui, fêté son premier anniversaire en juin. Le domaine a par ailleurs pérennisé des événements qui font sa notoriété : le triathlon du château de Chantilly, « La Picardie fait la fête à Chantilly », mais aussi, à l'hippodrome, le Jumping-Concours international CSI,

le Jumping Longines Global Champions Tour ou encore la 3^e édition du Championnat européen des éleveurs de chevaux arabes. Le domaine a également accueilli une nouvelle manifestation prestigieuse, « Chantilly – Arts et élégance – Richard Mille »,

consacrée aux voitures de collection. Enfin, deux spectacles équestres ont été donnés : « Kavallisté » d'avril à octobre 2014 et « La Reine des songes » en décembre.

LE CHÂTEAU DE LANGEAIS (1904)

À Langeais (Indre-et-Loire), sur les ordres du redoutable comte d'Anjou Foulque Nerra, est d'abord édifié à la fin du X^e siècle un donjon de pierre carré à vocation militaire. Le domaine devient possession du roi de France en 1206, conséquence des victoires de Philippe Auguste sur Jean sans Terre. Détruit pendant la guerre de Cent Ans – à l'exception du donjon –, le château va renaître grâce à Louis XI, au XV^e siècle. Le souverain fait construire un édifice aux apparences



Psautier d'Ingeburge, Château de Chantilly.



À Londres, un lieu d'accueil pour les chercheurs

En 1919, pour favoriser le rapprochement entre la France et le Royaume-Uni, le baron Edmond de Rothschild, grand mécène et membre de l'Académie des beaux-arts, fait don à l'Institut de France d'un hôtel particulier à Queen's Gate qui sera détruit pendant la Seconde Guerre mondiale. En dédommagement, l'Institut de France reçoit une maison située à Queen's Gate Terrace, non loin de l'Albert Hall. À l'origine, elle accueillait seulement les membres de l'Institut qui souhaitaient se rendre à Londres pour des travaux de recherche. Depuis plusieurs années, ce lieu symbolique de la présence culturelle de la France à Londres s'ouvre peu à peu à d'autres publics (savants, chercheurs, étudiants...).

de château fort d'un côté et de confortable demeure de la Renaissance de l'autre. Son fils, Charles VIII, y épouse Anne de Bretagne en 1491 (voir ci-contre). Propriété de la couronne jusqu'au règne de Louis XIII, le château est vendu et passe ensuite entre différentes mains. En 1886, il est acheté par l'homme d'affaires Jacques Siegfried qui l'aménage dans le goût d'une demeure seigneuriale de la fin du XV^e siècle et en fait don en 1904 à l'Institut de France.

Ouvert à la visite, le château présente ainsi une remarquable collection d'arts décoratifs de la Renaissance ; il poursuit également une programmation culturelle pour tous les publics. En 2014, il a notamment proposé l'exposition « Costumes de la Renaissance » d'avril à septembre et en juin l'animation « Vie de château avec la Confrérie facétieuse » autour des préparatifs d'un mariage. Enfin, la campagne de restauration s'est poursuivie au niveau de la tour nord du château.



LE MANOIR DE KERAZAN (1928)

Bâti au XVI^e et partiellement reconstruit au XVIII^e siècle, le manoir de Kerazan s'élève en Cornouaille, dans le département du Finistère. Il est l'une des plus anciennes seigneuries du Pays bigouden. Vendu comme bien national à la Révolution, il a été légué en 1928 à l'Institut de France par Joseph-Georges Astor, dernier représentant d'une famille de notables, et grand collectionneur de peinture bretonne et de faïence de Quimper.

En 2014, le manoir a accueilli de nombreuses manifestations : l'exposition « 1932-1966, une école de broderie à Kerazan : broderie, coiffes, picot en Pays bigouden » de mai à

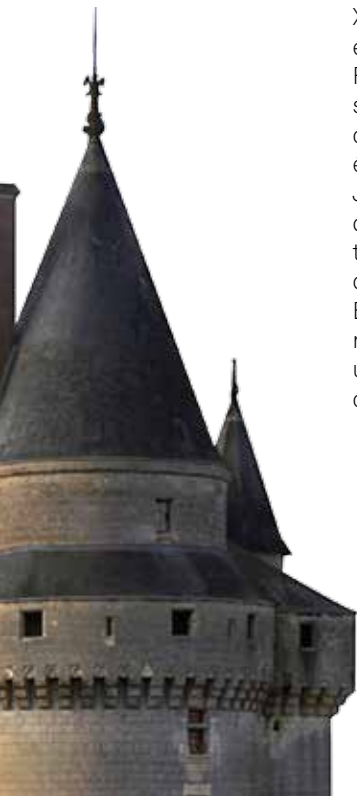
septembre, le premier Festival des musiques mécaniques, en août 2014, ou encore la troisième édition du Marché de Noël à Kerazan, en novembre.

LA VILLA GRECQUE KÉRYLOS (1928-1967)



Située à Beaulieu-sur-Mer, dans le département des Alpes-Maritimes, la Villa grecque Kérylos est née en 1908 de la collaboration entre le propriétaire

des lieux, l'archéologue Théodore Reinach, et son ami l'architecte Emmanuel Pontremoli, membre de l'Académie des beaux-arts. Dans l'esprit d'une reconstitution, elle fait fidèlement revivre les maisons nobles de l'île de Délos du II^e siècle avant J.-C. En 1928, elle fut léguée à l'Institut de France en nue-propriété par Théodore Reinach puis, en 1967, en pleine propriété par ses héritiers. Ouverte au public, la villa accueille également chaque année un colloque organisé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 2014, la 24^e édition de cette manifestation a porté sur le thème « La Grèce et la guerre ». Les lieux ont également vu la tenue, en septembre du colloque « Mythographie de l'étranger : mots et registre », organisé par les Universités de Corse Pasquale Paoli et Nice Sophia Antipolis. D'avril à novembre y a aussi été présentée l'exposition « Méditerranée, mer des dieux, des héros et des hommes ». La villa a enfin proposé de nombreuses animations, comme ses ateliers pédagogiques à destination des scolaires ou « Une Journée dans un palais de la Grèce antique ».





*Chantilly :
bibliothèque
du Théâtre
(située à
l'emplacement
de l'ancien
théâtre des
princes de
Condé).*

DANS LES ALLÉES DU SAVOIR

Les quatre bibliothèques rattachées à l'Institut de France, lieux de mémoire et de connaissance, rassemblent à Paris et Chantilly des collections de livres, de manuscrits, d'incunables, de cartes et de photographies anciennes incomparables.

Ces trésors, accessibles aux chercheurs ou au grand public, constituent une source inépuisable pour l'histoire du livre, des arts et de la science.

LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Ouverte aux savants dès 1643 dans l'hôtel particulier de Mazarin sur la rive droite de la Seine, la bibliothèque Mazarine occupe depuis 1688 le pavillon oriental du Collège des Quatre-Nations, devenu Palais de l'Institut de France. Dans un cadre architectural et décoratif conçu pour l'essentiel au XVII^e siècle, elle conserve actuellement quelque 600 000 documents, tous supports confondus, ainsi qu'une importante collection d'œuvres et d'ob-



*Balustrade ouvragée
pour la galerie haute
de la bibliothèque
de Mazarin (1648),
remontée dans la
bibliothèque Mazarine
en 1668.*

jets d'art. Héritière des collections personnelles du cardinal Mazarin, la plus vieille bibliothèque publique de France possède un fonds ancien particulièrement riche, avec 180 000 imprimés antérieurs à 1800, dont 2 300 incunables et 4 900 manuscrits. Ses ressources documentaires, en augmentation constante, en font un lieu de recherche privilégié orienté vers l'histoire médiévale et moderne (XVI^e-XVII^e siècles), ainsi que l'histoire locale et régionale de la France.

L'année 2014 a été marquée par l'intégration de la donation Janine Basso (littérature épistolaire italienne du XVI^e au XVIII^e siècle), l'exposition « La Tour de Nesle, de pierre d'encre et de fiction », la publication des résultats de recherches renouvelant l'histoire du décor de la bibliothèque et les circonstances de sa fondation. Plusieurs projets validés en 2013 sont entrés en phase opérationnelle : reconstitution virtuelle de la bibliothèque personnelle de Mazarin, participation au programme EDITEF (édition italienne dans l'espace francophone à la première modernité), numérisation des incunables dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN), et développement conjoint d'une interface pour la diffusion des collections numérisées. Le nouveau site web a fait l'objet d'une version en anglais. Le programme d'informatisation du catalogue des imprimés anciens s'est poursuivi.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

Dès 1795, une bibliothèque de travail est mise à la disposition des trois classes du tout nouvel Institut national des sciences et des arts. Cet « abrégé du monde savant », censé « raccorder toutes les branches de l'instruction », a donc une vocation encyclopédique depuis l'origine. Comptabilisant près de 2 millions d'ouvrages et documents divers, sa richesse réside dans la pluridisciplinarité de ses fonds, provenant principalement des confiscations révolutionnaires et des très nombreux legs qui sont venus l'enrichir depuis deux siècles. Parmi ses collections précieuses, anciennes et modernes, citons par exemple le plus grand ensemble de manuscrits de Balzac au monde

Nouvel espace

La bibliothèque de l'Institut a longtemps été privée d'un espace muséographique.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui ! Avant chaque séance solennelle, les membres des cinq académies se réunissent dans la salle de lecture avant d'emprunter deux salles enfilade qui mènent à l'escalier descendant sous la Coupole. Ce sont ces deux salles qui viennent d'être restructurées : les fenêtres murées donnant sur la cour d'honneur du palais ont été rouvertes, une remise à niveau des sols a sécurisé ce lieu de passage et un aménagement spécifique permet désormais de présenter des œuvres et des objets inédits. Grâce à la création de meubles de rangement, des ouvrages précieux de format in-folio peuvent également y être conservés.



(legs de Charles de Spoelberch de Lovenjoul en 1913) et les douze carnets de Léonard de Vinci à caractère scientifique rapportés d'Italie par Bonaparte.

Avec environ 600 000 ouvrages, dont près de 60 000 livres imprimés anciens (avant 1810) et 188 incunables, auxquels s'ajoutent 10 000 manuscrits, 40 000 photographies anciennes, des tableaux, des médailles et des objets divers, ses fonds reflètent les intérêts et les activités des cinq académies au cours de leur histoire. Les premiers usagers de ce haut lieu de la mémoire sont les académiciens, mais il n'est pas rare d'y croiser des chercheurs, admis sur autorisation.

En 2014, la bibliothèque a présenté plusieurs documents originaux et accueilli le Patriarche de Constantinople, Bartholomée I^{er}, à l'occasion du colloque sur la liberté religieuse organisée par l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a par ailleurs pu acquérir le manuscrit *Lettre sur l'Institut* de François-René de Chateaubriand.

LA BIBLIOTHÈQUE THIERS

Spécialisée dans l'histoire de France au XIX^e siècle, la bibliothèque Thiers abritée

elles se prêtent un appui mutuel. Si l'une s'affaiblit, l'autre se fortifie. », notait Chateaubriand dans la *Lettre sur l'Institut*, publiée dans *L'Ambigu ou Variétés littéraires et politiques* en 1816. Le manuscrit de cette lettre, qui comporte de nombreuses additions et corrections autographes tout à fait intéressantes sur l'histoire de l'Institut quelques jours avant la restauration des

académies par Louis XVIII, est entré dans les collections de la bibliothèque de l'Institut de France en janvier 2014. Une acquisition réalisée grâce à la générosité de M. Jean Bonna, mécène et bibliophile avisé, correspondant de l'Académie des beaux-arts, qui avait déjà fait don d'une lettre de Descartes en 2011.

Carnets de Léonard de Vinci,
Bibliothèque de l'Institut de France.

dans l'Hôtel Dosne-Thiers (voir p. 24) accueille aujourd'hui étudiants et chercheurs. Elle compte près de 160 000 volumes, dont 1 500 titres de périodiques anciens, 30 000 estampes et caricatures, 1 000 dessins et 2 357 cartons de manuscrits couvrant principalement la période depuis la Révolution jusqu'à la Première Guerre mondiale.

En 2014, les travaux d'assainissement des réserves du sous-sol se sont poursuivis, ainsi que le catalogage des fonds de la bibliothèque soutenu financièrement par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur. À l'occasion de la célébration du centenaire de la Guerre de 14-18, la fondation a présenté l'exposition « Un hôpital à l'arrière. L'hôpital militaire auxiliaire n° 265 ». En outre, elle accueille régulièrement des colloques historiques sur le XIX^e siècle.

LA BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE CONDÉ ET LES ARCHIVES DU CHÂTEAU DE CHANTILLY

Sans héritier, Henri d'Orléans lègue en 1886 l'ensemble du domaine de Chantilly à l'Institut de France dont il est trois fois membre (voir p. 25). Depuis lors, la bibliothèque du Musée Condé et les archives du château conservent, valorisent et enrichissent la collection d'ouvrages imprimés, de précieux manuscrits et d'archives réunis par le duc d'Aumale, bibliophile insatiable, mais aussi, avant lui, par les Montmorency et les Bourbon-Condé.

Ce lieu emblématique dédié au livre et à l'histoire conserve près de 6 000 volumes, environ 8 000 cartes et plans et 81 000 lettres. Sa collection de manuscrits enluminés est la plus importante de France après celle de la Bibliothèque nationale de France, avec des pièces majeures de l'art médiéval occidental : *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, le *Livre d'heures d'Étienne Chevalier*, le *Psautier de la reine Ingeburge de Danemark*. Les fonds anciens sont complétés par des documents modernes et contemporains. L'année 2014 a vu notamment l'organisation de deux expositions au Cabinet des Livres de la bibliothèque : « Aumale secret » et « La passion du Prince ».



Les Très Riches Heures
du duc de Berry,
Château de Chantilly

Précieux manuscrit

« Je suis royaliste incorrigible [...]. Vous vous attendiez peut-être, d'après ces aveux, que j'allais prononcer la destruction de l'Institut : pas du tout. Je voudrais même que ce nom d'Institut fût conservé (...) En réunissant les académies sous un nom commun,



S F D E R B I T S V R

V M B R

A C T I O F I V A

M M E R I O

N A T I O N I U M



MÉCÉNAT

La mission de philanthropie, dévolue depuis leur origine aux académies, n'a cessé d'évoluer, conférant à l'Institut de France une place prépondérante dans le mécénat moderne. Mise en lumière par la cérémonie annuelle de remise des Grands Prix sous la Coupole, l'action des fondations abritées par l'Institut de France se poursuit tout au long de l'année dans les domaines culturel, scientifique, humanitaire, social et environnemental.

- *La Coupole de l'Institut, dessinée par Le Vau.*
- *Représentation virtuelle de notre Univers par le professeur Romain Teyssier, Grand Prix scientifique de la Fondation Simone et Cino Del Duca 2011 pour ses travaux sur la modélisation numérique des galaxies.*



La Fondation Équilibre – Institut de France a versé une aide à l'Association Massabielle pour le développement de ses actions, notamment de soutien scolaire, au sein de la Maison Bernadette. Cette maison offre aux populations issues des quartiers défavorisés du nord de Marseille des activités aussi bien sportives et éducatives que culturelles.

AU SERVICE DE LA PHILANTROPIE

Des centaines de particuliers, entreprises ou représentants de la société civile ont décidé d'abriter leurs fondations à l'Institut de France, lui accordant toute leur confiance. Ce choix est indissociable de la nature de cet établissement, dont l'indépendance et l'autonomie acquises au fil des siècles lui permettent de mener dans la durée sa mission de mécénat avec efficacité.

L

Institut de France, en tant qu'héritier des académies royales et de leur tradition de bienfaisance, est historiquement et indissociablement lié au mécénat. Dès le XVII^e siècle, les académies reçoivent des prérogatives. C'est en contrepartie de ces privi-

lèges que la mission de philanthropie commence à s'exercer à l'égard des déshérités et des plus méritants. Dons et legs testamentaires viennent régulièrement alimenter les différentes académies royales qui, par des dotations et des prix, incorporent progressivement cette mission. Dès 1782, le baron de Montyon charge l'Académie française de distribuer douze mille livres aux « actes de vertu des gens du commun », inaugurant ainsi une tradition qui perdure au cours des siècles.

ENTRE TRADITION...

La disparition des académies à la Révolution n'empêche pas le tout nouvel « Institut national des sciences et des arts », créé en 1795, de pour-

suivre cette mission de mécénat et de la réaffirmer avec force. Ainsi les Conventionnels lui confient-ils le soin de « décerner des récompenses aux inventions et découvertes utiles, aux succès distingués dans les arts, aux belles actions et à la pratique constante des vertus domestiques et sociales ».

C'est donc naturellement que l'Institut, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, développe cette part de son activité. Parallèlement aux legs patrimoniaux et artistiques dont il est aujourd'hui le gardien pour l'intérêt du plus grand nombre, l'Institut s'est vu confier au fil de son histoire la charge de distribuer bourses et prix conformément aux volontés des donateurs.

... ET MODERNITÉ

La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e voient évoluer et s'amplifier la vocation philanthropique de l'Institut de France avec la création de multiples fondations abritées. Créées sous son égide par un nombre important de particuliers et d'entreprises désireux de mener ainsi à bien leurs actions de mécénat, elles sont administrées par des conseils d'administration paritaires accueillant des membres désignés par les fondateurs et des représentants des différentes Académies, selon les expertises requises.

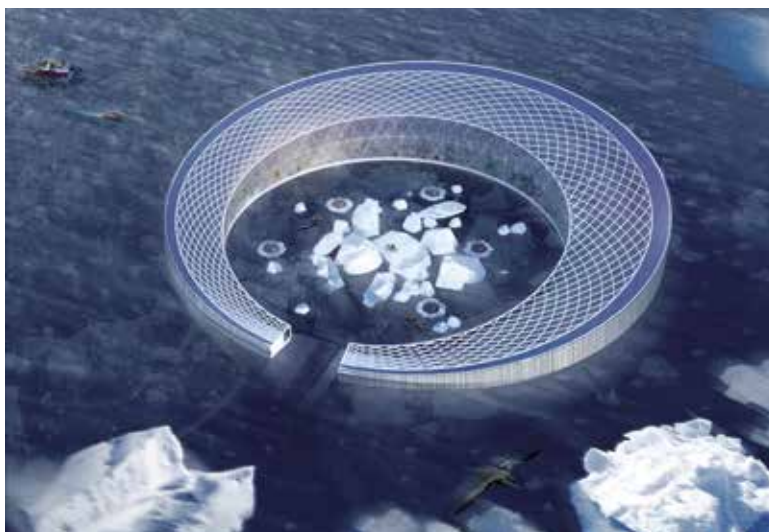
L'essor de ce mécénat moderne est à la fois porteur d'un élargissement du champ d'action des fondations de l'Institut et d'une



L'opération « Plantons pour la Planète » soutenue par la Fondation Yves Rocher – Institut de France contribue à la protection de la biodiversité végétale et à la préservation des grands équilibres de notre planète par la plantation d'arbres sur les cinq continents ; 50 millions d'arbres ont déjà été plantés depuis 2007.

Une autonomie garantie

L'indépendance de l'Institut et des académies est inscrite dans la loi du 18 avril 2006 qui précise qu'ils sont « ... des personnes morales de droit public à statut particulier placées sous la protection du Président de la République », qu'ils « ... s'administrent librement... », et qu'ils « ... bénéficient de l'autonomie financière sous le seul contrôle de la Cour des comptes. » Cette liberté de gestion est un atout pour des fondations qui souhaitent conduire leur action en toute autonomie, sans être soumises à des décisions extérieures. En revanche, elle impose une plus grande responsabilité encore vis-à-vis des mécènes et donateurs en matière de gestion de leur patrimoine.



L'équipe de Meriem Chabani (École nationale supérieure d'Architecture Paris-Malaquais) a reçu le Prix Innovation et Architecture pour la Mer 2013 de la Fondation Jacques Rougerie – Institut de France pour son projet « Artic Harvester », sorte de communauté agricole itinérante parmi les icebergs.

exigence renforcée en matière de gestion et de transparence. Face à ce nouveau défi, l'institution a su s'adapter et fait aujourd'hui partie des acteurs les plus dynamiques du mécénat moderne.

UN MÉCÈNE D'EXCEPTION

À travers les époques et leurs tribulations, l'Institut a su maintenir son indépendance, son universalisme et son sens de l'intérêt général. Cette longévité est un gage de pérennité pour les différents mécènes qui souhaitent inscrire leur action dans le temps. L'expertise des académiciens dans les domaines de compétences de chacune des

Académies apporte le savoir-faire utile à la bonne analyse des sujets. Savants, artistes, écrivains, intellectuels siègent au sein des différents conseils d'administration des fondations, apportant leurs connaissances dans le suivi des actions et dans le processus d'attribution des prix et des subventions. Cet environnement exceptionnel, qui accompagne la démarche de nombreux donateurs dans la vie de leur fondation, permet le développement constant de ce partage des richesses et la distribution annuelle des centaines de prix et subventions, pour un montant total de plus de 18 millions d'euros sur la période juin 2013-juin 2014.

Une gestion très encadrée

Pour superviser la gestion des fonds abrités, dont les revenus sont quasi exclusivement consacrés à l'action philanthropique, l'Institut, sur les recommandations de la Cour des comptes, s'est doté de moyens performants de gestion financière, mis en place avec le concours

d'académiciens spécialisés dont certains ont dirigé les plus hauts établissements monétaires et financiers. Les actifs des différentes fondations de l'Institut sont gérés par des gestionnaires d'actifs professionnels, régulièrement renouvelés après une

mise en concurrence. L'organisation interne de cette gestion repose sur deux instances séparées. La Commission des portefeuilles, composée des ordonnateurs des cinq Académies et de l'Institut, d'académiciens et de personnalités extérieures, se réunit deux fois par

an pour superviser ces questions et transmettre ses avis à la Commission administrative centrale. Elle s'appuie sur les analyses et les auditions de gestionnaires menées tout au long de l'année par le Comité des placements, où des académiciens siègent aux côtés de plusieurs experts indépendants.



Cérémonie de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France, 4 juin 2014.

LES GRANDS PRIX SOUS LA COUPOLE

Depuis 2005, chaque premier mercredi du mois de juin, les Grands Prix des Fondations de l'Institut de France sont remis lors d'une séance solennelle sous la Coupole.

E

n 2014, les huit Grands Prix remis solennellement sous la Coupole, ont permis de distribuer un total de 2,625 millions d'euros au bénéfice de projets dans des domaines aussi variés que la médecine, l'astrophysique, la biologie, la conservation du patrimoine, l'archéologie et la littérature.

PRIX CHRISTOPHE MÉRIEUX (500 000 €)



Attribué par la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, le Prix Christophe-Mérieux 2014 a été remis au docteur Philippe Buchy pour ses travaux en zone d'endémie infectieuse. Membre de l'Institut Pasteur du Cambodge, où il dirige l'unité de virologie, et du Réseau international des Instituts Pasteur, ce médecin engagé, reconnu pour ses contributions à la lutte contre les maladies émergentes, a participé à la création d'une plateforme régionale de recherche à Phnom Penh, tout en se consacrant à l'amélioration de la prise en charge thérapeutique, au développement de la prévention vaccinale et à la formation de jeunes scientifiques cambodgiens.

PRIX SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION

LOUIS D. (450 000 €)



En 2014, François Bouchet, cosmologue, directeur de recherches au CNRS et membre de l'Institut d'astrophysique de

Paris, s'est vu honoré, entre autres, pour les vingt ans de travaux qu'il a consacré, en compagnie de nombreux chercheurs internationaux, au programme de la sonde spatiale Planck, dans l'objectif de mesurer, avec la plus grande précision, le rayonnement fossile, plus ancien rayonnement émis dans l'Univers. Les résultats de cette mission exceptionnelle, dont les données sont encore en cours d'analyse, lève un coin du voile sur les premiers instants de l'Univers. Cette dotation doit permettre au chercheur et à ses équipes de poursuivre cette aventure scientifique.

PRIX SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION

LEFOULON-DELANDE (500 000 €)



Le Prix scientifique de la Fondation Lefoulon-Delalande est revenu en 2014 à Adolfo J. de Bold, directeur fondateur du centre

de recherche de l'Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa, pour ses travaux l'ayant amené à découvrir, en 1980, l'hormone polypeptidique cardiaque, qu'il a nommée facteur natriurétique auriculaire (ANF). Cette découverte fondamentale, qui met en lumière la fonction endocrinienne du cœur, a permis d'autres avancées en matière de physiologie cardiovasculaire, recherches auxquelles M. de Bold et son équipe participent activement.

PRIX SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION NRJ (100 000 €)



En 2014, le Grand Prix scientifique de la Fondation NRJ, sur le thème « troubles du développement du système nerveux central », a été attribué au docteur Jamel Chelly,

professeur à l'Université Paris-Descartes et responsable de l'unité de recherche « Génétique et physiologie des maladies neuro-développementales » de l'Institut Cochin. Ses travaux novateurs dans le domaine de la recherche des causes génétiques des malformations affectant le développement et le fonctionnement du cerveau lui ont déjà valu de nombreuses récompenses internationales.

PRIX SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA (275 000 €)



Sur le thème « microbiome et homéostasie », la Fondation Simone et Cino Del Duca a choisi d'attribuer son Grand Prix scientifique 2014 conjointement à Stanislav

Dusko Ehrlich, directeur de recherche émérite à l'Inra, et Joël Doré, directeur de recherche à l'Inra. Leurs travaux ont permis d'importantes avancées dans le domaine de la métagénomique et de la connaissance du microbiome. Le projet soutenu ici par la Fondation Simone et Cino Del Duca concerne plus directement les déséquilibres de la flore intestinale chez les enfants nés par césarienne et leur impact sur la survenue de maladies allergiques.

PRIX CULTUREL DE LA FONDATION LOUIS D. (450 000 €)



Remis une année sur deux en alternance avec le Grand Prix humanitaire, le Grand Prix culturel 2014 de la Fondation Louis D.

a récompensé la Fondation du Mont-Saint-Michel, pour son projet de réhabilitation du prieuré du Mont-Saint-Michel, situé à Ardevon, à 5 km de la célèbre abbaye. Elle se fixe pour objectif de rendre à cet ensemble architectural remarquable sa fonction première, celle d'accueillir les visiteurs et les pèlerins en route pour le Mont et de constituer un lieu de rencontre, de réflexion et d'enseignement unique en son genre.

PRIX D'ARCHÉOLOGIE DE LA FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA (150 000 €)



En 2014, le plus important des prix d'archéologie sur le plan international est revenu à la Mission archéologique franco-

chinoise au Xinjiang, dirigée par Corinne Debaine-Francfort, directrice de recherche au CNRS. Cette mission, cofinancée par le ministère des Affaires étrangères et l'Institut d'archéologie et du patrimoine du Xinjiang, a été lancée dans le cadre du premier accord de coopération archéologique signé par la Chine depuis 1949. Elle s'attache particulièrement à étudier les traces de civilisations des âges du bronze et du fer relevant d'ensembles culturels totalement inconnus à ce jour.

PRIX MONDIAL CINO DEL DUCA (200 000 €)



Le Prix mondial de la Fondation Simone et Cino Del Duca a couronné en 2014 Andréï Makine, dont toute l'œuvre a été mar-

quée par le cadre spatial et temporel de sa Sibérie natale. Entre références françaises et russes, sa réflexion sur la civilisation et les périls qui la menacent lui a apporté la reconnaissance du public et de la critique ; en 1995, il a reçu le Prix Goncourt, le Prix Goncourt des lycéens et le Prix Médicis pour son roman *Le Testament français*. Son œuvre est traduite en plus de trente langues.

Paroles de Fondations

Si la remise des Grands Prix des Fondations constitue un temps fort de l'année, elle ne saurait résumer l'action des fondations abritées par l'Institut en matière de mécénat. Beaucoup d'autres prix sont décernés, qui viennent eux-mêmes s'ajouter à de nombreuses bourses et subventions versées annuellement à des étudiants, des collectifs, des associations, des organisations non gouvernementales, etc., pour un montant total de 18,57 millions d'euros, pour la période juin 2013-juin 2014.

Pour matérialiser cet engagement, l'Institut de France organise chaque année depuis 2010 « Paroles de Fondations ». Cette réunion des Fondations de l'Institut de France rassemble fondateurs, lauréats et porteurs de projets récompensés au cours de l'année écoulée, pour partager leurs expériences et mutualiser les bonnes pratiques sur un thème prédéfini (« Mécénat sans frontières », « Les jeunes, le mécénat et la philanthropie », « Distinguer, recevoir : les prix philanthropiques »).



La Fondation EMV – Institut de France a soutenu l'Association Entrepreneurs du monde. Cette association permet à des personnes défavorisées des pays en développement de créer ou développer une activité génératrice de revenus et d'accéder à l'emploi notamment par le prêt, l'épargne et les formations qualifiantes.

LES FONDATIONS EN ACTION

L'Institut de France abrite plus de deux cents fondations qui distribuent dans près de cinquante pays des centaines de prix, de bourses et de subventions touchant de très nombreux domaines, de la microbiologie à la sauvegarde du patrimoine, en passant par l'aide au développement...

A

u cours de la seconde moitié du XX^e siècle, le mécénat a connu de nombreuses évolutions. Grâce notamment à des dispositions fiscales incitatives, des fondations créées à l'initiative de particuliers ou d'entreprises sont venues compléter l'action des pouvoirs publics en faveur de l'intérêt général.

LE RENOUVEAU DU MÉCÉNAT

En parallèle des traditionnels prix et subventions, l'Institut de France a depuis quelques années ouvert ses portes à un nouveau mode d'intervention, celui des « fondations réflexives ». L'objectif de ce nouveau type de mécénat est de mettre en commun des compétences pour stimuler la réflexion sur les grands sujets de société. Qu'il s'agisse de favoriser et de promouvoir le lien social, de permettre le contact entre les enseignants et le monde de l'entreprise ou d'encourager les échanges entre experts et acteurs de terrain dans le domaine du développement, ces acteurs contribuent à redéployer les champs d'intervention de la philanthropie.

UNE VOCATION UNIVERSELLE

Les fondations de l'Institut de France prolongent la tradition universaliste des Académies en se consacrant aussi bien aux sciences et aux arts qu'à l'action sociale et humanitaire.

Dans le **domaine des sciences et de la recherche** (10 millions d'euros distribués en 2014), l'accent est mis sur la santé. Aides aux équipes de chercheurs en ophtalmologie, prix de cancérologie, appui aux travaux sur les infections virales, sur les thérapies géniques ou sur les pathologies rachidiennes, autant d'exemples qui illustrent une intervention à tous les niveaux tout au long de l'année.

Le Prix Jeune Chercheur de la Fondation Daniel Jouvance – Institut de France a récompensé les travaux de Christophe Kopp sur les interactions trophiques dans les récifs de coraux et les symbioses de Dinoflagellés (microalgues).





Lauréate du 30^e Prix de recherche de la Fondation Allianz-Institut de France, Édith Heard a été récompensée pour ses travaux sur l'épigénétique.



Le Prix de la Fondation Édouard Bonnefous – Institut de France, sur proposition de la Section morale et sociologie de l'Académie des sciences morales et politiques, a permis l'édition de la Correspondance générale de La Beaumelle (1726-1773), sous la direction scientifique de Hubert Bost, Claude Lorient et Hubert Anglivié de La Beaumelle.

Les fondations agissent également en appui à la communauté scientifique par le financement de programmes de recherche en laboratoire, mais aussi par le soutien à des colloques ou des formations universitaires.

Dans le **domaine de l'action humanitaire et sociétale** (6,5 millions d'euros en 2014), des initiatives sont venues appuyer des actions d'aide à la petite enfance, des dispositifs d'accès à l'eau dans les pays en développement, des programmes intergénérationnels et de promotion du lien social, des projets de sauvegarde de la biodiversité. De manière plus globale, le soutien à la diversité, sociale, économique ou environnementale, retient particulièrement l'attention de nombreux mécènes et fondateurs. Accès à l'éducation pour des publics défavorisés, soutien aux familles confrontées au handicap, participation à la rénovation d'une ancienne école à Nantes afin de pouvoir y créer des appartements partagés faisant cohabiter des personnes sans domicile fixe avec des jeunes professionnels, les sujets ne manquent pas.

Les prix, bourses et subventions remis dans le **domaine culturel** (2,2 millions d'euros en 2014) ont permis d'encourager des écrivains et des artistes (sculpteurs, peintres, compositeurs, photographes). La conservation et la valorisation du patrimoine ont également fait l'objet d'importantes subventions, qu'il s'agisse de restaurer des livres anciens ou d'éditer des ouvrages scientifiques, de participer à la conservation de jardins remarquables ou de financer la restauration de monuments historiques. Au plan local, un nombre important de projets culturels ont été soutenus, comme des festivals et rendez-vous musicaux ou photographiques, ou des ateliers de création théâtrale.



Colloque organisé par la Fondation pour le lien social de la Croix-Rouge française – Institut de France le 22 mai 2014 sur le thème « Déclin ou renforcement de la solidarité et de la citoyenneté ».



À travers son programme « Science & Enseignement » en partenariat avec l'Institut de France, la Fondation EDF soutient des chaires et des masters dans le domaine des énergies renouvelables et attribue de nombreuses bourses.



L'aménagement de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Marie de Lagrasse, dans l'Aude, a été soutenu par la Fondation Lefort-Beaumont – Institut de France.

La Fondation Janelly et Jean-René Fourtou – Institut de France a apporté son soutien à des ateliers artistiques au Maroc, à l'orphelinat de Dar Tifl, au centre d'accueil pour enfants à Tamesloht, au village de Tizefrite, dans trois disciplines différentes (arts plastiques, théâtre et musique).



FONDACTIONS SANS FRONTIÈRES

Loin de se limiter au territoire national, les fondations de l'Institut sont présentes aux quatre coins de la planète.

Qu'il s'agisse de financer un programme de recherche appliquée sur le traitement du VIH au Cambodge ou d'accorder un prix à un jeune chercheur suisse se consacrant à l'étude des interactions trophiques dans les récifs de coraux, les fondations de l'Institut se trouvent partout où la science a besoin de leur appui.

L'art et la culture ne connaissent pas non plus de frontières et c'est pour que de jeunes artistes et historiens de l'art expérimentent cette réalité que des bourses d'études à l'étranger leur ont été accordées.

Dans le domaine humanitaire et sociétal, des projets de portée mondiale ont été lancés, comme l'opération « Plantons pour la planète » et ses 50 millions d'arbres, en parallèle d'initiatives plus locales, comme l'acheminement d'un bus scolaire au Burkina Faso. En tout, les fondations abritées par l'Institut sont intervenues dans plus de quarante-cinq pays entre les mois de juin 2013 et juin 2014.

Des actions et des pays

Europe



Allemagne

Grande-Bretagne

Suisse

●

France

● ● ● ●

Italie

●

Monaco

●

Russie

●

Belgique

●

Serbie

●

Hongrie

●

Amériques



États-Unis

Canada

Brésil

● ●

Chili

●

Honduras

●

Paraguay

●

Bolivie

●

Mexique

●

Haïti

● ●

NB : + 1 action Humanitaire et Sociétal dans les Balkans et 1 action Culturelle au Maghreb



La Fondation Simone et Cino Del Duca

Créée en 1975 et abritée à l'Institut de France depuis 2005, la Fondation Simone et Cino Del Duca œuvre, en France et à l'étranger, dans le domaine des arts, des lettres et des sciences, par le moyen de subventions, de prix et d'aides attribués sur proposition des académies de l'Institut de France. Chaque année, elle décerne notamment quatre Grands Prix : un Prix scientifique, un Prix mondial, un Prix d'archéologie et un Prix artistique. L'hôtel particulier acquis par Simone Del Duca en bordure du parc Monceau, dans le 8^e arrondissement de Paris, abrite toute l'année de nombreuses rencontres et remises de prix, ainsi que des colloques et

des événements en lien avec les travaux académiques. En 2015, la Fondation fête ses 40 ans, et continue de faire vivre l'œuvre et l'inspiration de sa fondatrice :

« Je remercie l'Institut de France d'avoir bien voulu accepter de gérer la Fondation Simone et Cino Del Duca qui me tient tant à cœur, afin d'en assurer la pérennité dans les meilleures conditions et immortaliser aussi le nom de Cino Del Duca. Sa règle de vie pouvait se résumer en une seule parole, la plus belle : donne. Il représentait la force, l'énergie et son sourire vous fascinait. S'approcher, était déjà l'estimer ; le connaître mieux, c'était l'aimer. Voici pourquoi j'ai créé cette Fondation. »

Asie-Océanie



Tadjikistan
●
Liban
● ●
Chine
●

Cambodge
● ●

Bangladesh
● ●

Laos
● ●

Myanmar
● ●

Nouvelle-Zélande
●

Vietnam
●

Philippines
●

Népal
●

Japon
●

Inde
●

Afrique



Mali
● ●

Madagascar
● ●

Éthiopie
● ●

RD Congo
● ●

Burkina Faso
●

Togo
●

Maroc
●

Algérie
●

Égypte
●

Sénégal
●

Mozambique
●

Cameroun
●

Kenya
●

MIEUX CONNAÎTRE L'INSTITUT

L'INSTITUT DE FRANCE

www.institut-de-france.fr

L'Institut de France, le parlement des savants, Antoine Marès,
Éd. Découvertes Gallimard, 1995 (avec une bibliographie annexée)

Le Palais de l'Institut de France, Jean-Pierre Babelon,
Éd. Nicolas Chaudin, 2005

Connaissance des Arts, « L'Institut de France », hors-série, 2005

LES ACADÉMIES

Académie française
www.academie-francaise.fr

Académie des inscriptions & belles-lettres
www.aibl.fr

Académie des sciences
www.academie-sciences.fr

Académie des beaux-arts
www.academie-des-beaux-arts.fr

Académie des sciences morales & politiques
www.asmp.fr

LES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Condé
www.bibliotheque-conde.fr

Bibliothèque de l'Institut
www.bibliotheque-institutdefrance.fr

Bibliothèque Mazarine
www.bibliotheque-mazarine.fr

Bibliothèque Thiers et hôtel Dosne-Thiers
www.institut-de-france.fr/fr/patrimoine-musees/bibliotheque-thiers

LES FONDATIONS-MUSÉES

Château de Chantilly
www.domainedechantilly.com

Abbaye royale de Chaalis
www.chaalis.fr

Maison de l'Institut de France à Londres
www.maison-institut.com

Manoir de Kerazan
www.kerazan.fr

Musée Jacquemart-André
musee-jacquemart-andre.com

Château de Langeais
chateau-de-langeais.com

Villa grecque Kérylos
www.villa-kerylos.com

www.canalacademie.com

Fondé en 2004 par Jean Cluzel au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, avec l'appui de Pierre Messmer, alors chancelier de l'Institut, Canal Académie est une association loi 1901. Sa priorité : « mettre en valeur les travaux et le patrimoine des Académies et de

l'Institut au profit d'un large public », grâce à sa radio par internet. Riche d'un fonds audio et vidéo équivalent à plus de 6 000 heures d'enregistrement, Canal Académie diffuse depuis ses studios abrités quai de Conti. Au programme, des émissions hebdomadaires réunissant des

académiciens autour des grands thèmes de l'actualité scientifique, politique, littéraire, historique ou artistique. Au fil des ans, Canal Académie s'est imposé comme l'émetteur fidèle des travaux académiques, et comme l'un des acteurs essentiels de la francophonie à travers le monde.



Institut de France - Juin 2015

Conception / réalisation : **Agence PCA - service communication de l'Institut de France**. Conception graphique : **Vincent Treppoz**

Crédit photographique : istock / Atelier Marc Barani © Artefactory / J.-L. Aubert / P. Balluet / B. Bouret – CC BY-SA/

M. Chabani / E. Chobaux / J. EDOM / M. Leneveu / D. Bordes / M. Evrard / IRHT-Bibliothèque et archives du château de Chantilly / G. Fessy / M. Laugery / S. Lloyd / Musée Jacquemart-André / Studio Sébert Photographes / RMN / G. Blot / S. Montval / A. Pelle / D. Plowy / C. Recoura / Patrick Wallet / J. Renard / A. Rosenfeld / S. de Rozières / M. Savart

Impression : Delort



INSTITUT DE FRANCE

23 quai de Conti, 75006 Paris
www.institut-de-france.fr